

Commission de la frontière internationale

Canada et États-Unis

Rapport annuel conjoint

2013





International
Boundary
Commission



Commission
de la frontière
internationale



L'honorable John Kerry
Secrétaire d'État américain
Washington, D.C.

L'honorable John Baird
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa

Ministre Baird et Secrétaire Kerry :

Nous avons l'honneur de présenter aux gouvernements américain et canadien le rapport conjoint des commissaires concernant les travaux d'entretien et de réglementation accomplis durant l'année civile 2013 le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

Il s'agit du quatre-vingt-neuvième rapport annuel conjoint soumis par les commissaires en vertu des dispositions de l'article IV du Traité de Washington du 24 février 1925. Le rapport contient un compte rendu complet des inspections et des travaux d'entretien réalisés à la frontière pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Kyle K. Hipsley
Commissaire américain par interim

Peter Sullivan
Commissaire canadien

United States
2000 L Street,
N.W. Suite 615,
Washington,
DC 20036 U.S.A.

Tel: (202) 736-9100
Fax: (202) 632-2008

Canada
615 rue Booth Street
Room/bureau 575
Ottawa, Canada
K1A 0E9

Tel/Tél: (613) 944-4515
Fax/Télécopieur: (613) 947-1337

Table des matières

RÉSUMÉ.....	1
INTRODUCTION.....	2
ACTIVITÉS D'ENTRETIEN.....	3
Éclaircie et inspection le long du 141 ^{ième} méridien (Yukon/Alaska).....	3
Relocalisation d'une borne de référence dans les détroits de Georgia et Juan de Fuca (Washington/Colombie-Britannique)	4
Levé et éclaircie le long du 49 ^{ième} Parallèle (Washington, Idaho & Montana/Colombie-Britannique)	4
Inspections le long du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs.....	4
Entretien de la ligne Ouest (Québec/New York).....	5
Amélioration du marquage de la ligne Ouest (Québec/Vermont)	6
Levés et inspection de la ligne Sud-Ouest et Sud (Québec/Maine).....	6
Démarcation et éclaircie de la rivière Saint-François (Québec/Maine).....	6
Éclaircie le long de la ligne Nord (Nouveau-Brunswick/Maine)	7
ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES.....	8
Inspections sur le terrain	8
Réunions des Commissaires.....	8
LIAISON ET COMMUNICATION	9
Relations avec les intervenants	9
Modernisation du site web.....	9
Relation avec les agences frontalières.....	9
ITEMS RÉGLEMENTAIRES	10
PLANIFICATION POUR 2014	11
Section canadienne.....	11
Section américaine.....	11
Accomplissements contre le plan de 15 ans.....	12
RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES	13
ATTESTATION	15
ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ.....	17
ANNEXE B – SOMMAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ.....	45
ANNEXE C – PLAN DE QUINZE ANS	49
ANNEXE D – PLANS DES BORNES PLACÉES	53

RÉSUMÉ

La commission de la frontière internationale est une organisation mixte formée de deux commissaires dûment nommés par le Canada et les États-Unis pour maintenir une ligne frontalière entre les deux pays, conformément aux dispositions du Traité de 1925. Les réalisations de la commission pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 sont comme suit:

Pourquoi le fait-on

Dans un esprit de coopération, la Commission de la frontière internationale assure l'entretien et l'intégrité d'une ligne frontalière paisible et bien définie entre le Canada et les États-Unis, contribuant à la mutuelle sécurité et prospérité des citoyens des deux pays.

Ce que nous faisons

Pour remplir son mandat, la commission procède à des inspections routinières, répare ou remplace les bornes frontière endommagées, entretient les éclaircies à travers bois et forêts, et garde les coordonnées frontalières à jour en procédant à des levés additionnels lorsque nécessaire.

Comment le faisons-nous

La commission est organisée en deux sections sous la direction des commissaires canadien et américain. Le travail d'entretien est partagé équitablement entre les deux sections, basé sur la planification à long terme révisée périodiquement par les deux commissaires.

Qu'a été fait

Les efforts ont été concentrés sur l'entretien d'éclaircie et l'inspection de la frontière Alaska/Yukon, l'entretien d'éclaircie et des levés le long du 49^{ième} parallèle, l'inspection le long du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, l'entretien de bornes frontières le long de la frontière Québec/New York, et l'inspection, le levé et l'entretien d'éclaircie de la frontière Québec/Maine..

Notre performance

La commission est alignée avec le plan d'entretien de 15 ans, sauf en ce qui concerne la mise à jour des cartes officielles qui souffre du retard dans le traitement des levés récents. Le plan d'entretien à long terme est en voie d'être révisé afin de prendre en compte les récents changements dans les méthodes de travail résultant de la mise en œuvre du SIG, et pour s'attaquer au projet de cartographie.

Les commissaires

Le commissaire par interim est Kyle K. Hipsley, un employé de longue date de la section américaine, plus récemment en tant que commissaire adjoint. Peter Sullivan est l'arpenteur général des terres du Canada et conséquemment commissaire canadien en vertu de la *Loi sur la commission frontalière*.



Kyle K. Hipsley, Commissaire américain par intérim



Peter Sullivan, Commissaire canadien

INTRODUCTION

« Les frontières sont en effet le fil du rasoir sur lequel est suspendu le sort de la paix ou de la guerre, de la vie ou de la mort des nations modernes »

Lord Curzon (1907)

La frontière entre le Canada et les États-Unis est définie par quelque 26 traités, conventions, protocoles, arbitrages et jugements arbitraux. Bien que de nombreuses commissions frontalières spéciales aient été instituées par les États-Unis et le Canada au fil des ans pour mettre en œuvre ces diverses ententes, la Commission de la frontière internationale telle qu'on la connaît aujourd'hui remonte réellement au *Traité de Washington 1908*¹. Son mandat était alors de définir et démarquer la frontière entre les deux pays et à clarifier certaines situations. Instituée de façon permanente par le *Traité de Washington 1925*², la Commission continue à jouer ce rôle efficacement depuis.

La Commission instituée en 1908 a répondu efficacement aux préoccupations exprimées par Lord Curzon, et sans aucun doute partagées par la classe politique de l'époque, puisqu'elle a maintenu depuis lors une frontière claire et bien démarquée, contribuant à la paix et la prospérité de nos deux pays. Preuve de son succès, la Commission est régulièrement citée en exemple de par le monde, spécialement en Afrique où des efforts importants sont consentis présentement pour définir et démarquer les frontières entre plusieurs pays.

La Commission de la frontière internationale comprend une section canadienne et une section américaine, chacune rendant compte à son commissaire respectif. Le commissaire canadien est nommé d'office en sa qualité d'arpenteur général du Canada en vertu de la *Loi sur la commission frontalière*. En l'absence d'un Commissaire permanent suite au départ de David L. Bernhardt en 2009, l'actuel commissaire adjoint de la section américaine occupe la fonction de commissaire américain par intérim.

Pour mener à bien son mandat, tel que défini par le *Traité de Washington 1925*, la Commission procède à des inspections routinières, répare ou remplace les bornes frontière endommagées, installe de nouvelles bornes au besoin, entretient la percée à travers bois et forêts et s'assure de tenir les coordonnées frontalières à jour en procédant à des levés additionnels lorsque les circonstances le requièrent. En outre, la Commission répond aux demandes du public quant aux projets transfrontaliers et aux demandes d'information formulées par les secteurs public et privé.

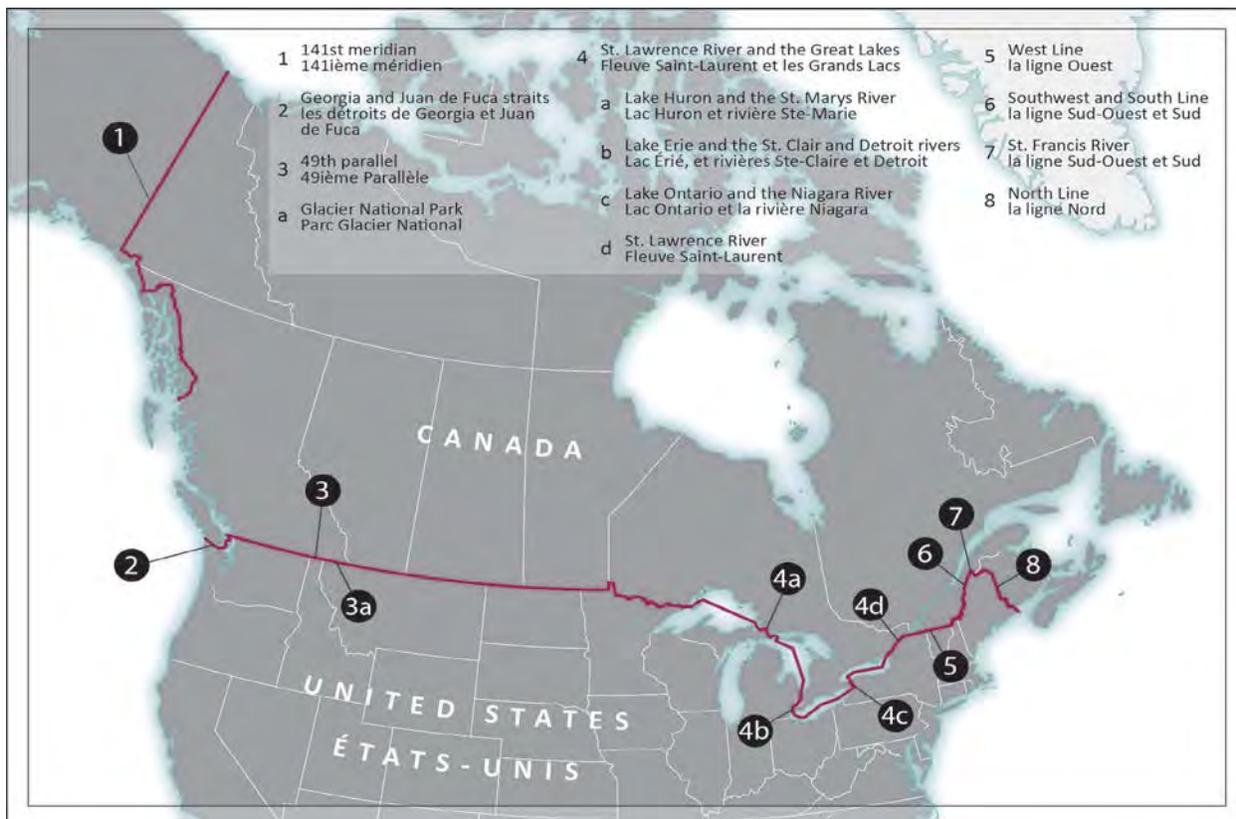
Ce 89^{ième} rapport annuel conjoint présente le détail des activités entreprises par la Commission au cours de la période s'étendant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Il contient un compte-rendu fidèle et complet des projets réalisés ainsi que des tableaux et plans présentant la condition actuelle de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

¹ Treaty between the United States of America and the United Kingdom concerning the boundary between the United States and the Dominion of Canada from the Atlantic Ocean to the Pacific, signed at Washington, April 11, 1908, ratifications exchanged at Washington, June 4, 1908.

² Treaty between the United States of America and His Britannic Majesty, in respect of the Dominion of Canada to define more accurately at certain points and to complete the international boundary between the United States and Canada and to maintain the demarcation of that boundary, signed at Washington, February 24, 1925, ratifications exchanged at Washington, July 17, 1925.

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN

La campagne terrain 2013 a débuté en mai et se s'est terminée au mois de novembre. Les efforts ont été concentrés sur le 141^{ième} méridien, le 49^{ième} Parallèle, le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, la ligne Ouest, la ligne Sud-Ouest et Sud, la rivière Saint-François et la ligne Nord. La section narrative ci-bas présente un aperçu du travail, alors que les annexes techniques fournissent l'information détaillée.



Éclaircie et inspection le long du 141^{ième} méridien (Yukon/Alaska)



Figure 1 - Vue de l'éclaircie en direction Sud (Yukon/Alaska)

Séparant le Yukon de l'Alaska, le 141^{ième} méridien s'étend du Mont St. Elias jusqu'à l'océan Arctique. D'une longueur totale de 1 045 km (650 miles), cette ligne traverse des régions à la topographie et la végétation variées. Les travaux d'éclaircie de cette section vont bon train et en sont à leur quatrième année. Tous les arbres, arbustes et branches en surplomb ont été dégagés sur une distance de 87,7 km (soit 54.5 miles) dans la partie sud de sorte que plus aucun obstacle n'obstrue le champ de vision jusqu'à l'horizon sur une largeur de 6 mètres (20 pieds), soit 3 mètres (10 pieds) de chaque côté de la ligne frontière. Le travail a été effectué par une compagnie spécialisée sous contrat avec la section canadienne. L'entrepreneur avait aussi la tâche d'inspecter les bornes frontière rencontrées le long de la ligne. L'inspection démontre que les bornes sont généralement en bonne condition et qu'aucune réparation urgente n'est nécessaire pour le moment. Le projet de cette année s'ajoute aux projets menés au cours des trois dernières années et, à ce rythme, l'éclaircie et l'inspection seront complétées en 2014.

Relocalisation d'une borne de référence dans les détroits de Georgia et Juan de Fuca (Washington/Colombie-Britannique)

Cette section de la frontière qui prolonge le 49^{ième} Parallèle et court le long des détroits de Georgia et Juan de Fuca se situe entre l'île de Vancouver, Colombie-Britannique, et l'état de Washington. Longue de 240 kilomètres (149 miles), la frontière y est définie par 12 points tournants liés par des lignes droites, les points étant rattachés à des bornes de référence et des phares situés sur la rive. La commission a été informée que la marque de référence Angeles Point a été emportée par l'érosion. La borne a été rétablie à un nouveau site et rattachée aux bornes et phares adjacents. Une équipe américaine s'est chargée de ces tâches.



Figure 2 - Marque de référence Angeles Point après restauration (Colombie-Britannique/Washington)

Levé et éclaircie le long du 49^{ième} Parallèle (Washington, Idaho & Montana/Colombie-Britannique)



Figure 3 - L'équipe prête à s'envoler (Colombie-Britannique/Washington)

Les levés se sont poursuivis le long du 49^{ième} Parallèle sous la direction d'une équipe américaine. Un total de 80 bornes furent relevées dans des conditions parfois difficiles. Cette section de la frontière qui traverse les Rocheuses est réputée être l'une des plus difficiles, avec des sommets atteignant jusqu'à 3,000 mètres, soit 10,000 pieds. On n'y accède que par hélicoptère, et quelques routes forestières difficilement praticables. Les données recueillies cette année seront combinées avec les levés antérieurs pour produire des coordonnées actualisées de cette section de la frontière. En plus des levés, on des travaux d'éclaircie ont été menés sur la limite nord du parc Glacier.

Inspections le long du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs

La frontière qui suit le fleuve Saint-Laurent à partir de Cornwall, Ontario, en amont vers les Grands Lacs, les Grands Lacs eux-mêmes et les rivières qui les relient est une frontière dans l'eau définie par des points tournants déterminés par des bornes de référence installés sur la rive de part et d'autre de la frontière. Ces bornes de référence jouent un rôle critique dans la définition de la ligne frontalière et leur position doit être préservée. La disparition ou l'oblitération de l'une de ces bornes compromet la position de la frontière et la commission veille à leur protection et à leur entretien. La frontière à travers les eaux des Grands Lacs pose peu de problèmes d'entretien et de positionnement car il s'agit de très longues lignes qui requièrent peu de points de référence. Il en va autrement en ce qui concerne les rivières qui les relient et le fleuve Saint-Laurent où le développement résidentiel et



Figure 4 - Sur l'île Parisienne dans le lac Supérieur (Ontario/Michigan)

industriel met en péril la pérennité des nombreuses bornes de référence. Les travaux d'inspection menés par la section canadienne furent donc concentrés sur ces zones à risque.

Lac Huron et rivière Ste-Marie (Ontario/Michigan)

Cette section, qui sépare l'état du Michigan de la province de l'Ontario, traverse les lacs Huron et Supérieur et suit la rivière Ste-Marie qui les relie. Les travaux d'inspection furent menés la long de la rivière Ste-Marie seulement. Les bornes de référence trouvées sont dans un état acceptable, mais certaines bornes devront être réparées, d'autres remplacées.

Lac Érié, et rivières Ste-Claire et Detroit (Ontario/Michigan)

Cette autre frontière dans l'eau est également établie par des points tournants définis par des bornes de référence. L'inspection menée par la section canadienne n'a porté que sur la rivière Détroit, un affluent du lac Érié. Les bornes de référence trouvées sont généralement en bon état.

Lac Ontario et la rivière Niagara (Ontario/New York)

Cette section qui sépare la province de l'Ontario de l'état de New York traverse la rivière Niagara, zone touristique par excellence, et le lac Ontario. Des bornes de référence définissent la frontière dans la rivière Niagara alors que des phares servent de référence pour la frontière traversant le lac Ontario. Encore ici, les bornes trouvées sont généralement en bon état.

Fleuve Saint-Laurent

La ligne frontière qui suit le fleuve Saint-Laurent court sur quelque 2,100 kilomètres (1,305 miles) à partir de son intersection avec la ligne Ouest jusqu'aux Grands Lacs. Des bornes de référence la définissent et elles ont été trouvées en bon état.

Entretien de la ligne Ouest (Québec/New York)

La ligne Ouest qui sépare la province de Québec de l'état de New York traverse fermes et boisés privés et constitue une région sensible à cause du trafic intensif aux nombreux postes frontière qui la jalonnent. Les inspections récentes menées le long de cette ligne ont montré que les bornes frontière, dont la grande majorité ont été installées il y a près de cent ans, sont en mauvais état et requièrent une attention immédiate. Les travaux d'entretien intensifs entrepris il y a trois ans dans cette section se sont poursuivis cette année sous la supervision de la section canadienne. 23 bornes ont été renouvelées, et un total de 8 bornes décoratives ont été ajoutées à certains postes frontière afin d'améliorer la démarcation dans ces zones très actives.



Figure 5 - Une borne en construction
(Québec/New York)

Amélioration du marquage de la ligne Ouest (Québec/Vermont)



Figure 6 - Balises installées sur la ligne Ouest (Québec/Vermont)

En préparation pour les travaux d'éclaircie prévus pour l'année 2014 entre le ruisseau Hall et le lac Memphrémagog, des balises ont été installées entre les bornes frontière existantes afin de rendre la ligne frontière plus visible. Le travail a été effectué par une firme professionnelle d'arpentage sous contrat avec la section canadienne. Bien que les balises n'aient pas la pérennité d'une borne frontière, elles sont des marques appréciées par les propriétaires et les organismes chargés du contrôle d'application des lois frontalières et douanières, spécialement en plein champ où la ligne peut être facilement perdue de vue. Quelque 51 km (31.7 miles) de ligne fut ainsi marqué.

Levés et inspection de la ligne Sud-Ouest et Sud (Québec/Maine)

La ligne Sud-Ouest et Sud sépare la province de Québec de l'état du Maine, et traverse des zones fortement boisées et peu peuplées. Elle s'étend de l'embouchure du lac Pohénégamook en direction sud-ouest jusqu'au lac Frontière, pour bifurquer vers le sud jusqu'à la branche sud-ouest de la rivière St. John. Les quelque 239 bornes frontières qui la démarquent ont toutes été arpentées par la section canadienne, leur position ayant été relevée par méthode GPS. Le levé de cette ligne était requis afin de mettre à jour la position géographique de chaque borne frontière et leur relation aux bornes adjacentes dans le plus récent cadre de référence accepté conjointement par le Canada et les États-Unis, et de relever la position des bornes intermédiaires installées au cours des dernières années. Tout en procédant au levé, l'équipe canadienne a procédé à une évaluation soigneuse de l'état de chaque borne.



Figure 7 - Vue de la borne 214 à travers le lac de l'Est (Québec/Maine)

Démarcation et éclaircie de la rivière Saint-François (Québec/Maine)

Principal affluent du lac Pohénégamook situé dans la province de Québec, la rivière Saint-François, qui se déverse dans la rivière Saint-Jean, forme la frontière entre le Canada et les États-Unis sur une longueur d'environ 70 km (43 miles). Son parcours traverse fermes et boisés privés du côté canadien, et des zones fortement boisées et peu peuplées du côté américain. Ce cours d'eau serpente les basses terres et a tendance à changer son cours. En conséquence, de longues portions de la ligne frontière se trouvent maintenant sur la terre ferme et doivent être marquées. Une équipe américaine a continué le marquage de cette ligne et a installé 23 bornes frontières. En outre, l'équipe a procédé à l'inspection de 224 bornes, à l'entretien de 4,2 km (2.61 miles) d'éclaircie et renouvelé 9 bornes de référence.



Figure 8 - Borne de référence S-136 renouvelée (Québec/Maine)

Éclaircie le long de la ligne Nord (Nouveau-Brunswick/Maine)

La ligne Nord court franc Nord entre le Maine et le Nouveau-Brunswick de la source de la rivière Ste-Croix jusqu'à son intersection avec la rivière Saint-Jean. Longue d'environ 125 km (78 miles), cette ligne traverse fermes et forêts de conifères. La croissance rapide de la végétation requiert un entretien fréquent et deux contrats furent octroyés à des firmes spécialisées par la section américaine pour procéder au dégagement de l'éclaircie. Un premier contrat couvrait une distance de 56,3 km (35 miles) entre les bornes frontières 1 et 49 et le second contrat couvrait une distance de 68,5 km (46.6 miles) entre les bornes frontières 49 et 117-73. Tous les arbres, arbustes et branches en surplomb ont été dégagés de sorte que plus aucun obstacle n'obstrue le champ de vision jusqu'à l'horizon sur une largeur de 6 mètres (20 pieds), soit 3 mètres (10 pieds) de chaque côté de la ligne frontière.



Figure 9 - En direction Sud à partir de la borne 33A (Nouveau-Brunswick/Maine)

ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES

Inspections sur le terrain

Les inspections effectuées par les commissaires et leurs assistants assurent que les travaux réalisés sur le terrain sous leur direction rencontrent les normes de la Commission, et sont faits en conformité avec le Traité. Au cours de la période, les commissaires ont procédé à des inspections dans les régions suivantes :

Le 141^{ième} méridien (Alaska/Yukon)

Durant le solstice d'été, soit du 24 au 27 juin, le chef technicien en arpentage de la section américaine, M. J.T. Moore, et le gestionnaire de la section canadienne, Daniel Fortin, ont inspecté les travaux d'éclaircie menés durant la campagne terrain de 2012 le long du 141^{ième} méridien. Ce travail avait été mené à terme par un entrepreneur sous contrat avec la section américaine, et l'inspection finale était requise. Le travail a été trouvé pleinement satisfaisant. Profitant d'une température plus que clémente, et malgré les quelques feux de forêt en activité dans la région, MM. Moore et Fortin ont volé franc nord pour évaluer la condition de la ligne dans les secteurs qui devront faire l'objet de travaux pour la campagne terrain de 2014.

La ligne Ouest (Québec/New York)

Les 15 et 16 juillet 2013, le Commissaire américain par intérim Kyle K. Hipsley, accompagné de son assistant J.T. Moore, et le gestionnaire de la section canadienne, M. Daniel Fortin, accompagné de l'assistant arpenteur général, M. Jean Gagnon, ont visité l'équipe canadienne qui procédait à l'entretien et la reconstruction de bornes frontières le long de la ligne Ouest. On a alors pu confirmer que beaucoup de bornes étaient sérieusement délabrées, et que la présente campagne de restauration est plus que nécessaire.

La rivière St-François (Québec/Maine)

Les 17 et 18 juillet 2013, le Commissaire américain par intérim Kyle K. Hipsley, accompagné de son assistant J.T. Moore, et le Commissaire canadienne, Peter Sullivan, accompagné du gestionnaire de la section canadienne, M. Daniel Fortin, ont visité l'équipe américaine qui procédait à la démarcation des parties de cette section qui se trouve désormais sur la terre ferme. On a constaté de visu l'état de délabrement avancé de nombreuses bornes de référence dans cette section et décidé que des efforts seront mis pour restaurer les bornes de référence au cours des prochaines saisons.

Réunions des Commissaires

Les Commissaires canadien et américain se sont rencontrés deux fois au cours de l'année afin de faire le point sur l'état des projets, d'approuver les projets à venir, de discuter et approuver les dépenses comparables et discuter les divers enjeux portés à leur attention. Une première réunion s'est tenue le 16 avril 2013 à Great Falls, Montana, et la réunion d'automne s'est tenue les 4 et 5 décembre 2013 à Edmonton, Alberta. Les sujets discutés sont rapportés dans le présent rapport.

LIAISON ET COMMUNICATION

La Commission s'efforce de demeurer en liaison constante avec les différents intervenants à travers toutes sortes d'activités de communication. Voici une liste des principales activités de communication couvrant la période.

Relations avec les intervenants

Le ruisseau Hall

Afin d'appuyer les efforts de délimitation du ruisseau Hall, des cartes parcellaires ont été produites par la section canadienne afin d'illustrer la position de la ligne frontalière pour chaque propriété jouxtant la frontière. Les cartes ont été livrées porte-à-porte à chaque propriétaire américain au cours de l'été 2013 et seront envoyées aux propriétaires canadiens au cours de la prochaine saison. Les propriétaires ont accueilli cette initiative très favorablement.

Modernisation du site web

La commission s'est engagée à moderniser son site web afin d'en faire son principal moyen de diffusion de l'information et de favoriser la communication avec les citoyens et les agences gouvernementales. Le nouveau site web permettra aux usagers de télécharger tous les documents et cartes, d'obtenir l'information concernant la position géographique de la frontière et d'obtenir généralement toutes les informations utiles concernant notre frontière commune. En outre, le nouveau site contiendra un navigateur cartographique qui facilitera l'accès à l'information. Une firme spécialisée sous contrat avec la section canadienne s'est chargée de développer le design du nouveau site, incluant le navigateur cartographique. La mise à jour du contenu reste à faire.

Relation avec les agences frontalières

Les officiers frontaliers canadiens et américains ont été contactés et/ou visités durant la saison hivernale pour les avertir des projets à venir et obtenir leur impression quant aux projets futurs.

ITEMS RÉGLEMENTAIRES

La commission contrôle la construction des ouvrages situés à moins de 3 mètres (10 pieds) de la frontière. Ainsi, toute construction - que ce soit un fossé, un bâtiment, une structure en surface ou souterraine (lignes téléphoniques, télégraphiques, de câblodistribution, électriques ou gazoducs), voies de communication et autres – doit faire l’objet d’une autorisation préalable de la Commission. Au cours de la période, les commissaires se sont penchés sur les demandes suivantes :

- Autorisation a été accordée pour construire une voie additionnelle adjacente à la voie nord de la PTH 75 (29), et à remplacer plusieurs panneaux de béton au poste frontalier Emerson ;
- Autorisation a été accordée pour construire un rail à travers la frontière dans la municipalité rurale de Enniskillen #3 (Saskatchewan);
- Autorisation a été accordée pour construire un câble de fibre optique enfoui traversant la frontière à proximité de la route 223 (au Québec) ou la route 11 (État de New York);
- Autorisation a été accordée pour construire un gazoduc souterrain à travers la frontière entre la municipalité rurale de Cambria #6, Saskatchewan, et le comté Divide, Dakota du Nord;
- Autorisation a été accordée pour remplacer un gazoduc traversant la frontière entre la municipalité de Surrey, British Columbia, et le comté de Sheridan, Montana;

Aucune demande d’autorisation n’a été refusée.

PLANIFICATION POUR 2014

La commission prévoit entreprendre les activités suivantes au cours de l'année 2014. Ces travaux sont alignés avec la planification à long terme.

Section canadienne

Les activités d'entretien de la section canadienne porteront sur les sections suivantes :

1.- Le 141^{ième} méridien (Alaska/Yukon): L'éclaircie du 141^{ième} méridien continuera alors que l'on prévoit dégager la ligne sur une distance de 48km, soit 29.8 miles, entre les bornes 174 et 187. Il s'agit de la poursuite du contrat octroyé au cours de l'année 2013. On prévoit en outre octroyer un autre contrat pour dégager 64 km additionnels, soit 40 miles, entre les bornes 64 et 76. Enfin, on débutera l'arpentage de cette ligne afin de produire des données actualisées de la position des bornes.

2.- Ligne Ouest (Québec/New York) : On continuera l'entretien des bornes frontières le long de la frontière Québec/New York avec l'objectif de reconstruire 35 bornes. Il s'agit d'une activité cruciale considérant l'état de délabrement de plusieurs bornes frontière et l'importance de cette section.

3.- Ligne Ouest (Québec/Vermont) : Le cycle d'entretien régulier de cette ligne recommence cette année. On prévoit dégager 51 km (31.7 miles) d'éclaircie le long de la frontière Québec/Vermont à partir du ruisseau Hall jusqu'au lac Memphrémagog, soit entre les bornes 518 et 551A, et entre les bornes 562 et 570. On ne prévoit pas effectuer de coupe d'éclaircie à travers les villages frontaliers de Stanstead et Derby Line.

4.- Les Hautes terres (Qc/Maine) : Une campagne d'arpentage est prévue dans la section des Hautes terres afin de localiser une centaine de bornes frontière dans le cadre de référence commun NAD 83. Les observations obtenues seront par la suite compensées avec les observations conventionnelles provenant d'un arpentage antérieur afin de produire des données actualisées de cette section.

En plus des activités d'entretien, la section canadienne se chargera de superviser la mise à jour du contenu du nouveau site web de la Commission.

Section américaine

La section américaine s'occupera de mener à bien les projets suivants :

1.- La baie de Passamaquoddy (Maine/Nouveau-Brunswick) : Un contrat d'entretien sera octroyé pour nettoyer et peindre les marques d'alignement définissant la frontière. L'éclaircie entre les paires de marques d'alignement sera entretenue.

2.- Le 49^{ième} Parallèle (Colombie-Britannique/Montana): Les travaux d'arpentage se poursuivront le long du Montana occidental vers la limite du Parc National Glacier.

3.- Des opérations d'éclaircie seront entreprises sous l'entente courante avec le Parc National Glacier pour une section de 3,6 km (2.25 miles) à l'est et l'ouest de la borne 271.

4.- Le 141^{ième} méridien (Alaska/Yukon) : Les travaux d'éclaircie se poursuivront en direction nord, alors que la section américaine prévoit octroyer un contrat sur une longueur de 57 km (36 miles) et d'assigner une équipe pour dégager l'éclaircie aussi loin que possible en direction nord à partir de la borne 50..

5.- La rivière Saint-François (Maine/Québec & Nouveau-Brunswick): Le marquage des points tournants définissant la frontière est pratiquement achevée et des efforts seront consacrés à l'entretien des bornes de référence.

En plus des activités d'entretien, la section américaine obtiendra une étude de sol qui sera transmise à USGS pour de design d'éventuelles marques d'alignement à être installées au lac Champlain.

Accomplissements contre le plan de 15 ans

Le plan de 15 ans entre dans sa onzième année en 2014 et commence à montrer des lacunes aux fins de planification à long terme. L'annexe D présente l'état estimé d'avancement des projets, mais ne donne pas une image juste de l'état des projets. Par exemple :

- L'éclaircie de la section des hautes terres (Québec – Maine) était originalement prévue sur un cycle récurrent de six ans, mais a été complétée sur deux ans en 2010 et 2011. L'éclaircie de cette section reviendra sur le calendrier d'entretien en 2016;
- L'éclaircie du 141^{ième} méridien (Yukon – Alaska) était planifié originalement entre 2006 et 2009, mais n'a débuté qu'en 2010 et sera vraisemblablement achevée en 2015 sans compromettre l'intégrité de la frontière;
- L'arpentage de la ligne ouest (Québec – New York/Vermont) est complété et l'entretien de l'éclaircie est à jour. L'entretien des bornes prend plus de temps que prévu à cause de leur mauvaise condition;
- Le marquage des points tournants le long de la rivière Saint-François n'était pas dans le plan original, mais a été considéré comme une priorité par les commissaires. Ce projet est achevé, et nous tournons notre attention vers l'entretien des bornes de référence.

En résumé, les objectifs du plan de 15 ans sont généralement rencontrés, alors que des projets non prévus ont été réalisés.

RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES

Ce rapport fait état du montant total dépensé par les deux sections de la Commission en date du 31 mars 2013 pour l'entretien de la ligne frontalière en vertu de l'article IV du *Traité de Washington 1925*.

Le total cumulatif représente les dépenses totales engagées par chaque section depuis 1925 au chapitre des dépenses dites comparables. Les dépenses comparables font l'objet d'une entente entre les deux Commissaires quant à l'interprétation du dernier paragraphe de l'article IV du traité de 1925 et elle est révisée régulièrement. La présente entente est en vigueur depuis le 1^{er} avril 1999. En vertu de l'entente, et conformément au Traité, les dépenses n'incluent pas le salaire et les dépenses du Commissaire et de ses assistants, incluant le personnel administratif, c'est-à-dire le personnel permanent de chaque section. En conséquence, cet état des dépenses ne constitue pas un rapport financier puisqu'il n'inclut pas toutes les dépenses engagées par chaque section.

La compilation de dépenses cumulatives depuis les origines de la Commission sert à démontrer que les efforts consentis par les deux gouvernements sont partagés également. Bien que le total cumulatif montre un retard au chapitre des dépenses engagées par la section américaine, cet écart n'est pas inquiétant car la section américaine dispose présentement d'un budget supérieur à la section canadienne. On envisage que cette situation va durer de sorte que la section américaine devrait rattraper le retard d'ici quatre à cinq ans.

Étant donné que l'exercice de chaque pays couvre une période différente, le rapport des dépenses divisibles ne reflète pas toujours tous les coûts reliés aux projets de l'année en cours et montre certains coûts reliés à des projets des années précédentes.

Les dépenses sont rapportées dans la devise du pays.

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2013**

*Extrait de l'état certifié des dépenses comparables en date du 31 mars 2013
Approuvé par le Commissaire canadien en date du 18 décembre 2013
Approuvé par le Commissaire américain par intérim en date du 17 janvier 2014*

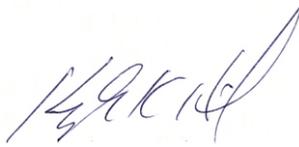
	Dépensé par Section américaine (USD)	Dépensé par Section Canadienne (CAD)
Cumulatif au 31 mars 2012	17,670,293.09 \$	20,831,248.69 \$
 <u>Dépenses terrain du 1 avril 2012 au 31 mars 2013</u>		
Contrat d'éclaircie ligne Sud (QC/ME) (19.5 mi /31.4 km)		54,165.00 \$
Contrat d'éclaircie ligne Sud-Ouest (QC/ME) (54.7 mi /88 km)		148,720.00 \$
Contrat d'éclaircie ligne Ouest (QC/NY) (16.3 mi /26.3 km)		61,125.00 \$
Entretien de bornes ligne Ouest(QC/NY)		182,887.00 \$
Arpentage ligne Ouest (QC/VT/NY)		60,475.00 \$
Arpentage rivière St-François (QC/ME)		79,650.00 \$
Inspection ligne Sud - Sud-Ouest (QC/ME)		3,807.00 \$
Orthoimagerie rivière St-François		62,830.00 \$
Éclaircie ligne Ouest (NY/QC) (12 mi /19.3 km) - Recherche de titres ruisseau Hall - Entretien, poste frontalier Courben Gore	56,029.70 \$	
Entretien de bornes ligne Nord (ME/NB)	2,943.28 \$	
Arpentage et marquage rivière St-François River (QC/ME)	119,024.55 \$	
Entretien de bornes et arpentage 49ième Parallèle (WA/BC)	227,290.14 \$	
Étude topo, lac Koocanusa 49ième Parallèle (MA/AB)	9,257.98 \$	
Vérification d'arpentage de bornes 49ième Parallèle (WA/BC)	3,448.17 \$	
Étude topo pour marques d'alignement Lake Osoyoos	2,500.00 \$	
Contrat d'éclaircie Glacier Park (MA/AB) (3.2 mi /5.1 km)	36,978.23 \$	
Contrat d'éclaircie 141ième Meridian (AK/YK) (100 mi /161 km)	618,762.28 \$	
Contrat d'éclaircie 49ième Parallèle (ND/MB) (36 mi /58 km)	91,160.17 \$	
 <u>Autres dépenses</u>		
Cartographie/Développement SIG		48,273.00 \$
Frais d'entretien ESRI		15,250.00 \$
Design du site web		126,870.00 \$
Balises-frontières		48,250.00 \$
Achat de véhicule		37,207.00 \$
Entretien de véhicule		27,420.00 \$
Bornes décoratives		41,470.00 \$
Achat d'équipement d'arpentage		76,305.00 \$
Technical Field Equipment Support Services		22,434.00 \$
Service en ligne de recherche de titres		3,000.00 \$
Contrat pour entrée de données	27,892.00 \$	
Impression Annexes 2007-2009	3,487.20 \$	
Équipement en capital	53,477.29 \$	
 Sous-total pour 2012-13	 <u>1,252,250.99 \$</u>	 <u>1,100,138.00 \$</u>
Cumulatif au 31 mars 2013	<u>18,922,544.08 \$</u>	<u>21,931,386.69 \$</u>

ATTESTATION

Nous attestons que le présent rapport rend compte fidèlement du travail effectué par les commissaires pour la période se terminant le 31 décembre 2013 pour l'entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, et que les tableaux et plans y afférant représentent la vraie position et les coordonnées géodésiques et toutes les bornes déplacées ou ajoutées au cours de la période, en conformité avec les dispositions de l'article IV du traité entre les États-Unis d'Amérique et sa Majesté britannique en regard du Canada signé à Washington le 24 février 1925.



Peter Sullivan
Commissaire canadien



Kyle K. Hipsley
Commissaire américain par intérim

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Légende

Type de borne frontière:	MON	Borne frontière ou point d'inflexion
	RM	Borne de référence ou repère
Reconnaissance:	G	Retrouvé en bon état
	F	Retrouvée dans un état acceptable (nécessite des réparations mineures)
	PO	Retrouvée en piètre état (nécessite des réparations majeures)
	D	Détruite (la borne a disparu mais on en a retrouvé la trace)
	NR	Non trouvée (aucune trace n'a été retrouvée, ou les recherches étaient insuffisantes)
Établie	NM	Nouvelle borne construite (à un nouvel endroit)
	R	Renouvelée (au même endroit)
Réparées:	MI	Réparations mineures (fissures réparées/mise d'aplomb/entassement du sol à la base/etc.)
	MA	Réparations majeures (installation d'une nouvelle borne/remplacement total ou partiel de la base/recouvrement de la base/etc.)
Peinte:	MP	Borne peinte
Description:	DU	Description mise à jour
	ND	Nouvelle description (nouvelle borne seulement)
Photo:	P	Photographié
	NP	Non photographié
Borne arpentée:	S	Arpentage effectué afin de déterminer les coordonnées de la borne

**Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Québec/Nouveau-Brunswick – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM S-130	D					NP	
RM S-137-A-50	G					P	S
RM S-139	G					P	S
RM S-145	G					NP	S
RM S-147	G					NP	S
RM S149	G					NP	S
RM S-159-A	G					NP	S
RM S-119	G			MP		P	
RM S-121	G			MP		P	
RM S-122	G			MP		P	
RM C125	G			MP		P	
RM C-129	NR					NP	
RM C131A	G					P	S
RM C132	G					P	S
RM C-138	G					P	S
RM C-141	G					P	S
RM C-143	G					P	S
RM C148	G					P	S
RM S-131	PO			MP		P	
RM S-133	PO		MA	MP	DU	P	
RM S129	PO			MP		P	
RM S-127	PO			MP		P	
RM C-127	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-118	PO			MP		P	
RM S120	PO			MP		P	
RM S134	PO		MA	MP	DU	P	
RM S136	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-128	PO			MP		P	
RM S-117	PO			MP		P	
RM S156	PO		MA	MP	DU	P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Québec/Nouveau-Brunswick – Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM C-124	PO			MP		P	
RM C-126	PO			MP		P	
RM S135	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-128	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-123	PO			MP		P	
RM S-132	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-137	PO		MA	MP	DU	P	
LM 356A	UK	NM		MP	DU	P	S
TP 357	UK	NM		MP	DU	P	S
TP 358	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 358A	UK	NM		MP	DU	P	S
TP 359	UK	NM		MP	DU	P	S
TP 360	UK	NM		MP	DU	P	S
MON TP 361	PO	R		MP	DU	P	S
MON TP 362	G			MP	DU	P	S
MON TP 363	G			MP	DU	P	S
LM 363A	NR				DU	NP	
LM 367A	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 367B	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 368A	UK	NM		MP	DU	P	S
TP 369	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 369A	UK	NM		MP	DU	P	S
MON TP 386	G			MP	DU	P	S
MON TP 391	G			MP	DU	P	S
MON TP 392	G			MP	DU	P	S
LM 392A	G			MP	DU	P	S
LM 394A	NR				DU	NP	
MON TP 395	G			MP	DU	P	S
MON TP 396	G			MP	DU	P	S
MON TP 397	G			MP	DU	P	S
LM 397A	G			MP	DU	P	S
MON TP 406	G			MP	DU	P	S
TP 407	G			MP	DU	P	S
LM 407A	G			MP	DU	P	S
LM 417A	G			MP	DU	P	S
MON TP 418	G			MP	DU	P	S
LM 418A	D				DU	NP	
LM 420A	G			MP	DU	P	S
MON TP 421	G			MP	DU	P	S
LM 421A	D				DU	NP	
MON TP 426	G			MP	DU	P	S
LM 427A	G			MP	DU	P	S
MON TP 427	G			MP	DU	P	S
LM 428A	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 428B	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 429A	PO	R		MP	DU	P	S
MON TP 430	PO	R		MP	DU	P	S
MON TP 431	PO	R		MP	DU	P	S
MON TP 432	G			MP	DU	P	S
MON TP 433	PO	R		MP	DU	P	S
LM 433A	G			MP	DU	P	S
LM 438A	UK	NM		MP	DU	P	S
MON TP 439	G			MP	DU	P	S
LM 439A	NR				DU	NP	
TP 440	G			MP	DU	P	S
MON TP 441	G			MP	DU	P	S
LM 441A	NR				DU	NP	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Québec/Nouveau-Brunswick – Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
LM 441B	G			MP	DU	P	S
TP 442	G			MP	DU	P	S
TP 443	G			MP	DU	P	S
LM 443A	NR				DU	NP	
LM 445A	NR				DU	NP	
LM 445B	NR				DU	NP	
LM 446A	NR				DU	NP	
MON TP 447	PO			MP	DU	P	S
MON TP 448	G			MP	DU	P	S
LM 452A	NR				DU	NP	
LM 453A	G			MP	DU	P	S
LM 453B	PO			MP	DU	P	S
LM 453C	G			MP	DU	P	S
MON TP 454	G			MP	DU	P	S
MON TP 455	G			MP	DU	P	S
LM 455A	G			MP	DU	P	S
TP 463	G			MP	DU	P	S
TP 464	G			MP	DU	P	S
LM 464A	G			MP	DU	P	S
LM 493A	NR				DU	NP	
LM 493B	G			MP	DU	P	S
LM 494A	G			MP	DU	P	S
TP 495	G			MP	DU	P	S
LM 495A	NR				DU	NP	
LM 496A	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 496B	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 499A	G			MP	DU	P	S
TP 500	UK	NM		MP	DU	P	S
TP 501	G			MP	DU	P	S
TP 502	G	R		MP	DU	P	S
TP 503	G			MP	DU	P	S
TP 504	G				DU	NP	S
TP 505	G				DU	NP	
TP 506	G				DU	NP	
TP 507	G				DU	NP	
TP 509	G				DU	NP	
LM 509A	G				DU	NP	
LM 509B	G				DU	NP	
TP 511	G				DU	NP	
TP 512	G				DU	NP	
TP 513	G				DU	NP	
LM 513A	G				DU	NP	
LM 514A	G				DU	NP	
TP 515	G				DU	NP	
LM 515A	G				DU	NP	
LM 516A	G				DU	NP	
LM 516B	G				DU	NP	
LM 518A	G				DU	NP	
TP 519	G				DU	NP	
LM 519A	G				DU	NP	
LM 520A	G				DU	NP	
LM 520B	G				DU	NP	
TP 522	G				DU	NP	
TP 523	G				DU	NP	
LM 524A	G				DU	NP	
TP 525	G				DU	NP	
LM 525A	G				DU	NP	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Québec/Nouveau-Brunswick – Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
LM 526A	G				DU	NP	
LM 526B	G				DU	NP	
LM 527A	G				DU	NP	
TP 528	G				DU	NP	
TP 529	G				DU	NP	
LM 529A	G				DU	NP	
TP 530	G				DU	NP	
LM 530A	G				DU	NP	
LM 530B	G				DU	NP	
LM 530C	G				DU	NP	
LM 531A	G				DU	NP	
TP 532	G				DU	NP	
LM 532A	G				DU	NP	
LM 535A1	G				DU	NP	
TP 536	G				DU	NP	
TP 537	G				DU	NP	
LM 537A	G				DU	NP	
LM 538A	G				DU	NP	
TP 539	G				DU	NP	
TP 540	G				DU	NP	
LM 541A	G				DU	NP	
LM 541B	G				DU	NP	
LM 542B	G				DU	NP	
LM 543A	G				DU	NP	
LM 543B	G				DU	NP	
LM 568A	G				DU	NP	
TP 569	G				DU	NP	
LM 571A	G				DU	NP	
LM 571C	G				DU	NP	
TP 572	G				DU	NP	
LM 572A	G				DU	NP	
LM 573A	G				DU	NP	
LM 574A	G				DU	NP	
LM 574B	G				DU	NP	
LM 579A	G				DU	NP	
LM 579B	G				DU	NP	
TP 581	G				DU	NP	
LM 580A	G				DU	NP	
LM 583A	G				DU	NP	
LM 584A	G				DU	NP	
LM 584B	G				DU	NP	
LM 588A	G				DU	NP	
TP 589	G				DU	NP	
LM 589A	G				DU	NP	
LM 591A	G				DU	NP	
TP 592	G				DU	NP	
LM 594A	G				DU	NP	
LM 603A	G				DU	NP	
LM 603B	G				DU	NP	
TP 606	G				DU	NP	
LM 606A	G				DU	NP	
LM 607A	G				DU	NP	
LM 607B	G				DU	NP	
LM 619A	G				DU	NP	
TP 620	G				DU	NP	
LM 620A	G				DU	NP	
LM 620B	UK	NM		MP	DU	P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Québec/Nouveau-Brunswick – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
TP 621	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 621A	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 623A	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 623B	UK	NM		MP	DU	P	S
LM 627A	G				DU	NP	
TP 628	G				DU	NP	
LM 628A	G				DU	NP	
LM 637A	G				DU	NP	
LM 637B	G				DU	NP	
LM 641A	G				DU	NP	
TP 642	UK	NM		MP	DU	P	
LM 642A	G				DU	NP	
LM 693A	G				DU	NP	
TP 695	G				DU	NP	
LM 695A	G				DU	NP	
LM 698A	G				DU	NP	
LM 698B	G				DU	NP	
LM 699A	G				DU	NP	
LM 699B	G				DU	NP	
LM 700A	G				DU	NP	
LM 700B	G				DU	NP	
LM 701A	G				DU	NP	
LM 701B	G				DU	NP	

**Lignes sud-ouest et sud
(Québec – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 178	G					P	S
MON 179	G					P	S
MON 180	G					P	S
MON 180A	G					P	S
Pohenegamook	G					P	S
MON 180B	G					P	S
MON 181	G					P	S
MON 181A1	G					P	S
MON 181A2	G					P	S
MON 181A3	G					P	S
MON 181A	G					P	S
MON 182	G					P	S
MON 182A	G					P	S
MON 182B	G					P	S
MON 183	G					P	S
MON 183A	G					P	S
MON 184	G					P	S
MON 184A	G					P	S
MON 184B	G					P	S
MON 185	G					P	S
MON 186	G					P	S
MON 186A	PO					P	S
MON 186B	G					P	S
MON 187	G					P	S
MON 188	G					P	S
MON 188A	G					P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Lignes sud-ouest et sud
(Québec – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 189	G					P	S
MON 189A	G					P	S
MON 190	G					P	S
MON 190A	G					P	S
MON 191	G					P	S
MON 192	G					P	S
MON 192A	G					P	S
MON 192C	G					P	S
MON 192B	G					P	S
MON 193	G					P	S
MON 194	F					NP	S
MON 195	G					NP	S
MON 195D	G					NP	S
MON 195A-88	G					NP	S
MON 195B	G					NP	S
MON 195C	G					NP	S
MON 196	G					NP	S
MON 197	G					NP	S
MON 198	G					NP	S
MON 198A-88	G					NP	S
MON 198B	G					NP	S
MON 199	G					NP	S
MON 200-88	G					NP	S
MON 201	G					NP	S
MON 201A	D					NP	
MON 201B	G					NP	S
MON 202	G					NP	S
MON 202A	G					NP	S
MON 202A1	G					NP	S
MON 202B	G					NP	S
MON 202B1	G					NP	S
MON 202C1	PO					NP	S
MON 203	F					NP	S
MON 203A	G					NP	S
MON 204	G					NP	S
MON 205	G					NP	S
MON 206	G					NP	S
MON 207	G					NP	S
MON 207A	G					NP	S
MON 207B	G					NP	S
MON 208	G					NP	S
MON 208A	G					NP	S
MON 208B	G					NP	S
MON 209	G					NP	S
MON 210	G					NP	S
MON 210A	G					NP	S
MON 211	G					NP	S
MON 211A	G					NP	S
MON 211B	G					NP	S
MON 212	G					NP	S
MON 212A	G					NP	S
MON 212B	G					NP	S
MON 212C	G					NP	S
MON 212D	G					NP	S
MON 213	G					NP	S
MON 214	G					NP	S
MON 215	G					NP	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Lignes sud-ouest et sud
(Québec – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 216 AND 217	F					NP	S
SITE OF MON 216217A	NR					NP	
MON 218	G					NP	S
MON 218A	G					NP	S
MON 218B	G					NP	S
MON 218C	G					NP	S
MON 218D	G					NP	S
MON 219	F					P	S
MON 219A	G					P	S
MON 220	PO					P	S
MON 220A	G					P	S
MON 221	F					P	S
MON 222	D					P	S
MON 222A	G					P	S
MON 223	G					P	S
MON 223A	G					P	S
MON 224	D					P	S
MON 225-90	G					P	S
MON 226	PO					P	S
MON 227	G					P	S
MON 227A	G					P	S
MON 227B	G					P	S
MON 228-90	G					P	S
MON 229	G					P	S
MON 230-51	PO					P	S
MON 230A	G					P	S
MON 231	G					P	S
MON 232	G					P	S
MON 232A	G					P	S
MON 233	F					P	S
MON 234	G					P	S
MON 235	G					P	S
MON 236	F					P	S
MON 236A	G					P	S
MON 237	G					P	S
MON 237A	PO					P	S
MON 237B	G					P	S
MON 238	G					P	S
MON 239	G					P	S
MON 239A	G					P	S
MON 239B	G					P	S
MON 239C	G					P	S
MON 240	G					P	S
MON 240A	G					P	S
MON 240B	G					P	S
MON 241	G					P	S
MON 241-90	G					P	S
MON 241A	F					P	S
MON 242	F					P	S
MON 242-77	G					P	S
SITE MON 242A	NR					NP	
MON 242A-90	G					P	S
MON 243	PO					P	S
MON 243A	G					P	S
MON 243A1	D					P	S
MON 243B	G					P	S
MON 244	G					P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Lignes sud-ouest et sud
(Québec – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 245	PO					P	S
MON 245A	G					P	S
MON 246	G					P	S
MON 247	F					P	S
MON 247A	PO					P	S
MON 247B	G					P	S
MON 247C	G					P	S
MON 248	PO					P	S
MON 249-77	G					P	S
MON 250	PO					P	S
MON 250A1	G					P	S
MON 250A2	G					P	S
MON 250A	G					P	S
MON 251	F					P	S
MON 251A	G					P	S
MON 252	PO					P	S
MON 252A	G					P	S
MON 252B	G					P	S
MON 253	G					P	S
MON 253A	G					P	S
MON 254	G					P	S
MON 254A	PO					P	S
MON 255	G					P	S
MON 256	G					P	S
MON 256A1	D					P	S
MON 256A	PO					P	S
MON 256B	PO					P	S
MON 257	G					P	S
MON 257A	G					P	S
MON 258	G					P	S
MON 258A	G					P	S
MON 258B	G					P	S
MON 259	PO					P	S
MON 259A	G					P	S
MON 259B	F					P	S
MON 259C	G					P	S
MON 260	G					P	S
MON 261	F					P	S
MON 262	G					P	S
MON 263	F					P	S
MON 263A	G					P	S
MON 264	G					P	S
MON 265	G					NP	S
MON 265A	G					NP	S
MON 265B	F					NP	S
MON 266	G					NP	S
MON 267	G					NP	S
MON 267A	G					NP	S
MON 268	G					NP	S
MON 268A	G					NP	S
MON 268B	G					NP	S
MON 269	G					NP	S
MON 269A	G					NP	S
MON 270	G					NP	S
MON 271	G					NP	S
MON 271A	G					NP	S
MON 272	G					NP	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Lignes sud-ouest et sud
(Québec – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 272A	G					NP	S
MON 273	G					NP	S
MON 274	G					NP	S
MON 275	G					NP	S
MON 276	G					NP	S
MON 276A	G					NP	S
MON 277	G					NP	S
MON 278	G					NP	S
MON 279	G					NP	S
MON 280	G					NP	S
MON 280A	NR					NP	
MON 281	G					NP	S
MON 281A	G					NP	S
MON 282	G					NP	S
MON 282A	G					NP	S
MON 283	G					NP	S
MON 283A	G					NP	S
MON 284	G					NP	S
MON 285	G					NP	S
MON 286	G					NP	S
MON 287	G					NP	S
MON 287A1	D					NP	S
MON 287A	G					NP	S
MON 287B	G					NP	S
MON 288	G					NP	S
MON 288A-91	G					NP	S
MON 288B	NR					NP	
MON 289	G					NP	S
MON 290	G					NP	S
MON 291	G					NP	S
MON 291A	G					NP	S
MON 292	G					NP	S
MON 293	G					NP	S
MON 293A	G					NP	S
MON 294	G					NP	S
MON 294A	G					NP	S
MON 295	G					NP	S
MON 296	G					NP	
MON 296A	PO					NP	
MON 299	G					NP	S
MON 299A	G					NP	S
MON 300	G					NP	S
MON 301-91	G					NP	S
MON 301A	G					NP	S
MON 302	G					NP	S
MON 303	G					NP	S
MON 304	G					NP	S

**Branche sud-ouest de la rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick – Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 309	G					P	S
RM C8	PO					P	S
RM C13	F					P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Ruisseau Hall
(Québec / New Hampshire)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON TP 581	G					NP	
MON TP 582	G					NP	
MON TP 583	G					NP	
MON TP 584	G					NP	
MON TP 585	G					NP	
MON TP 586	G					NP	

45^{ième} parallèle (Ligne Ouest)
(Québec – New York)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 634A	G			MP		P	
MON 635	G			MP		P	
MON 635A	G			MP		P	
MON 635B	G			MP		P	
MON 637	PO					P	
MON 637A	F	R		MP	DU	P	
MON 637B	PO	R		MP	DU	P	
MON 638	F	R		MP	DU	P	
MON 638A	G					P	
MON 638B	F	R			DU	P	
MON 639	PO	R			DU	P	
MON 640	F	R			DU	P	
Noyan E Plaque	G					P	
Noyan W Plaque	G					P	
MON 643-72	G			MP		P	
MON 643B	G			MP		NP	
MON 643D	G					NP	
MON 644	PO	R				P	
MON 645A	G					P	
MON 646	NR					NP	
MON 646A	G	NM			DU	P	S
MON 646B	G	NM			DU	P	S
MON 646C	G	NM			DU	P	S
MON 647	PO	R			DU	NP	
MON 649B	F					P	
MON 650	PO	R			DU	P	
MON 651	PO	R			DU	NP	
MON 651A	F	R			DU	NP	
MON 652	F	R			DU	P	
MON 652A	PO	R			DU	P	
MON 653	G	R			DU	P	
MON 653A	G	NM			DU	P	S
MON 653B	G	NM			DU	P	S
MON 654	F	R			DU	P	
MON 655	F				DU	P	
MON 660	PO	R			DU	P	
MON 661	PO	R		MP	DU	P	
MON 662	F			MP		NP	
MON 663	NR			MP		NP	
MON 663A	F			MP		P	
MON 664	NR			MP		NP	
MON 665	NR			MP		NP	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

45^{ème} parallèle (Ligne Ouest)
(Québec – New York)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 665A	NR			MP		NP	
MON 666	PO					P	
MON 667	G			MP		P	
MON 671	PO					NP	
MON 672	G					NP	
MON 673	G			MP		NP	
MON 674	G			MP		P	
MON 674A	G			MP		NP	
MON 675	F					NP	
MON 676	PO	R			DU	P	
MON 676A	G			MP		P	
MON 677	PO	R			DU	NP	
MON 678	G					P	
MON 678A	PO					P	
MON 679	PO					P	
MON 679A	F			MP		P	
MON 680	F			MP		P	
MON 681	F			MP		P	
MON 681A	G	NM			DU	P	S
MON 681B	G	NM			DU	P	S
MON 682	G	R		MP	DU	P	
MON 682A	G	NM			DU	P	S
MON 683	None	R			DU	P	
MON 684	F		MI			NP	
MON 711	F	R			DU	P	
MON 719	F	R			DU	P	

Fleuve Saint-Laurent
(Ontario – New York)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
EAST TAB	NR					NP	
WEST TAB	NR					NP	
RM 7-59	G			MP		P	
RM 9-59	G			MP		P	
RM 11-59	G					P	
SOUTHEAST DISK	G					P	
NORTHWEST DISK	G					P	
RM 10-59	G					P	
RM 12-59	G					P	
RM 14	G			MP		P	
RM 13-59	G			MP		P	
RM 15-59	G			MP		P	
RM 15A-59	NR					NP	
RM 16-59	G			MP		P	
RM 17-59	G			MP		P	
RM 18-58	F		MI	MP		P	
RM 19-59	G			MP		P	
RM 20-59	G			MP		P	
RM 21	G			MP		P	
RM 22-58	G			MP		P	
RM 23-58	G			MP		P	
RM 24-58	G			MP		P	
RM 26-59	G			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Fleuve Saint-Laurent
(Ontario – New York)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 25-58	F			MP		P	
RM 27-78	G			MP		P	
RM 28-59	G					P	
RM 29-59	G			MP		P	
RM 30-58	G			MP		P	
RM 31-58	F			MP		P	
RM 32-58	G			MP		P	
RM 34-59	PO			MP		P	
RM 33-78	G					P	
RM 35-59	G			MP		P	
RM 36-78	G			MP		P	
RM 37-59	G			MP		P	
RM 38-78	G			MP		P	
RM 39-59	F			MP		P	
RM 40-59	G			MP		P	
RM 41-59	G			MP		P	
RM 43-59	G					NP	
RM 44-59	F					P	
RM 42-59	G					NP	
NORTH DISK	G					NP	
SOUTH DISK	G					NP	
RM 45-59	G					P	
RM 46	PO			MP		P	
RM 47-59	F			MP		P	
RM 48-59	G			MP		P	
RM 49-59	G			MP		P	
RM 50	PO			MP		P	
RM 51-59	NR					NP	
NORTHEAST DISK	G					NP	
SOUTHWEST DISK	G					NP	
RM 52-59	G			MP		P	
RM 53-99	NR					NP	
RM 54	NR					NP	
RM 55	PO			MP		P	
RM 56	G			MP		NP	
RM 57	G			MP		P	
RM 58	G			MP		P	
RM 59-50	NR					NP	
RM 60	G			MP		P	
RM 61	G			MP		P	
RM 62	G			MP		P	
RM 63	G			MP		P	
RM 64	G			MP		P	
RM 65	G			MP		P	
RM 66	G			MP		P	
RM 67	G			MP		P	
RM 68	G			MP		P	
RM 69	F			MP		P	
RM 70	G			MP		P	
EAST TAB	G					P	
WEST TAB	G					P	
EAST TAB	G					P	
WEST TAB	G					P	
RM 72	G			MP		P	
RM 72 TIWC	PO			MP		P	
RM 73 CIWC	G			MP		P	
RM 74	PO			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Fleuve Saint-Laurent
(Ontario – New York)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 75	G			MP		P	
RM 76	F			MP		P	
RM 77	F			MP		P	
RM 78	G			MP		P	
RM 79	G			MP		P	
RM 80	G			MP		P	
RM 81	G			MP		P	
RM 82	G			MP		P	
RM 83	G			MP		P	
RM 84	G			MP		P	
RM 85	G			MP		P	
RM 86	G			MP		P	
RM 87-98	G			MP		P	
RM 88	F			MP		P	

**Lac Ontario et rivière Niagara
(Ontario – New York)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
COBURG	G					P	
FORT NIAGARA LH	G					P	
RM 1-41	F			MP		P	
RM 2-41	G			MP		P	
RM 3-41	G			MP		P	
RM 4-41	F					P	
RM 5-41	G					P	
RM 6-41	G					P	
RM 7-67	G					P	
RM 8-41	G			MP		P	
RM 9A	G			MP		P	
RM 9-63	PO			MP		P	
RM 10-63	NR					NP	
Lewiston-Queenston Bridge N. Tablet	G					NP	
Lewiston-Queenston Bridge S. Tablet	G					NP	
RM 10-63	NR					NP	
RM 11-63	G					P	
RM 12-41	G			MP		P	
RM 13-41	F			MP		P	
RM 14-41	G			MP		P	
RM 15-41	G					P	
RM 16-41	G					P	
RM 17-67	G					P	
SOUTH TABLET	G					NP	
NORTH TABLET	G					NP	
RM 18-41	G			MP		P	
NORTH TABLET	G					NP	
SOUTH TABLET	G					NP	
RM 19-67	G					NP	
RM 20-41	G					P	
TERRAPIN-SUB	G					P	
CD-DISK	G					P	
RM 22-41	G					NP	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Lac Ontario et rivière Niagara
(Ontario – New York)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 23-67	G			MP		P	
RM 24-67	G					P	
RM 25-67	G					P	
RM 26-41	G			MP		P	
RM 27-67	G					P	
RM 28-85	G			MP		P	
RM 29-41	G					P	
RM 30-41	G			MP		P	
RM 31-41	G			MP		P	
RM 32-41	G			MP		P	
RM 33-98	G			MP		P	
PC-BRGTN	G					NP	
PC-BRGTS	G					NP	
RM 35-98	F			MP		P	
RM 34-98	G					P	

**Lac Érié, rivières Détroit et St. Clair
(Ontario – Michigan)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
HORSE_LT_41	G					P	
RM LONGPOINT	G					P	
PORT_STANLEY	G					P	
ERIEAU	NR					NP	
883056	NR					NP	
COLCHESTER REEF	G					P	
REFMK A-RM1	G			MP		P	
RM 1-01	G			MP		P	
REFMK B-RM1	NR					NP	
RM 2-01	G					P	
BARPOINT	G					P	
MON 1	G					P	
MON 2	G					P	
MON 3	G					P	
RM 3-01	NR					NP	
MON 4	G					P	
RM 4-42	G			MP		P	
RM 5-42	G					P	
RM 6-66	G					P	
963017	G					P	
RM 7-01	G					P	
DET1	G					P	
RM 8-01	G					P	
RM 8-ECC	G					P	
SOUTHWEST TABLET	NR					NP	
NORTHWEST TABLET	NR					NP	
RM 9-42	F			MP		P	
RM 10-01	G					P	
RM 11-42	F			MP		P	
RM 12-42	G					P	
RM 13-01	G					P	
RM 15	G					P	
RM 14-00	F			MP		P	
RM 37-42	G			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Lac Érié, rivières Détroit et St. Clair
(Ontario – Michigan)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 39-42	F			MP		P	
RM 41-42	F			MP		P	
RM 42	PO			MP	DU	P	
RM 44-42	G			MP		P	
RM 48-42	F			MP		P	
RM 53-82	G					P	
RM 55	G		MI			P	
TABLET 1	G					NP	
TABLET 2	G					NP	
TABLET 3	G					NP	
TABLET 4	G					NP	
RM FLAG-ECC	G					P	
RM 57-42	F			MP		P	

Rivière Ste-Marie
(Ontario – Michigan)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 1	G			MP		P	
RM 2	G			MP		P	
RM 3	G			MP		P	
RM 4	G			MP		P	
RM 5	G			MP		P	
RM 6	G			MP		P	
RM 7	G			MP		P	
RM 8	G			MP		P	
RM 9	G			MP		P	
RM 10	G			MP		P	
RM 11	F			MP		P	
RM 12	G			MP		P	
RM 13	G			MP		P	
RM 14	G			MP		P	
RM 15	G			MP		P	
RM 16	F			MP		P	
RM 17	G			MP		P	
RM 18	G			MP		P	
RM 19	G			MP		P	
RM 20	G			MP		P	
RM 21	G			MP		P	
RM 22	G			MP		P	
RM 23	PO			MP		P	
RM ARMY	NR					NP	
RM 24	G			MP		P	
RM 25	G			MP		P	
RM 26	G			MP		P	
RM 27	F			MP		P	
RM 28	G			MP		P	
RM 29	F			MP		P	
RM 30	G			MP		P	
RM 31-93	G			MP		P	
RM 32	F			MP		P	
RM 33	G			MP		P	
RM 34	G			MP		P	
RM 35-93	G			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Rivière Ste-Marie
(Ontario – Michigan)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 36	NR					NP	
TABLET	G					P	
W. Tab	G				DU	P	
TABLET	G					P	
RM 37	G			MP		P	
RM 38	NR					NP	
RM 39	F			MP		P	
RM 40	F			MP		P	
RM 41	G			MP		P	
RM 42-93	G			MP		P	
RM 43-93	G			MP		P	

**Golfe de Georgia à l'extrême point nord-ouest du lac des Bois
(Alberta/Manitoba – Montana/North Dakota/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 893	PO		MA	MP	DU	P	
MON 892	PO				DU	P	
MON 891	G			MP	DU	P	
MON 890	G			MP	DU	P	
MON 889	G			MP	DU	P	
MON 888B	G			MP	DU	P	
MON 888A-84	G			MP	DU	P	
MON 888	G			MP	DU	P	
MON 887	G			MP	DU	P	
MON 879	F			MP	DU	P	
MON 878	G			MP	DU	P	
MON 877	G			MP	DU	P	
MON 876	G			MP	DU	P	
MON 875	G			MP	DU	P	
MON 874	G			MP	DU	P	
MON 873	G			MP	DU	P	
MON 872	G			MP	DU	P	
MON 871	G			MP	DU	P	
MON 870	G			MP	DU	P	
MON 869	G			MP	DU	P	
MON 868	G			MP	DU	P	
MON 867	G			MP	DU	P	
MON 866	G			MP	DU	P	
MON 861	PO				DU	P	
MON 860	PO				DU	P	
MON 859	G			MP	DU	P	
MON 858	F			MP	DU	P	
MON 857	G			MP	DU	P	
MON 856	G			MP	DU	P	
MON 855	G			MP	DU	P	
MON 854	G			MP	DU	P	
MON 853	G			MP	DU	P	
MON 852	G			MP	DU	P	
MON 851B	G			MP	DU	P	
MON 851A	G			MP	DU	P	
MON 851	G			MP	DU	P	
MON 850	G			MP	DU	P	
MON 849	G			MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Golfe de Georgia à l'extrême point nord-ouest du lac des Bois
(Alberta/Manitoba – Montana/North Dakota/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 848	G			MP	DU	P	
MON 847	G			MP	DU	P	
MON 846	G			MP	DU	P	
MON 845	G			MP	DU	P	
MON 844	G			MP	DU	P	
MON 843	G			MP	DU	P	
MON 842	G			MP	DU	P	
MON 841	G			MP	DU	P	
MON 840	G			MP	DU	P	
MON 839	G			MP	DU	P	
MON 838	G			MP	DU	P	
MON 837	G			MP	DU	P	
MON 836A	G			MP	DU	P	
MON 836	G			MP	DU	P	
MON 835A	G			MP	DU	P	
MON 835	G			MP	DU	P	
MON 834	G				DU	P	
MON 833B	PO			MP	DU	P	
MON 833A	G			MP	DU	P	
MON 833AA	G			MP	DU	P	
MON 833	G			MP	DU	P	
MON 832A-91	G			MP	DU	P	
MON 832-63	PO		MA	MP	DU	P	
MON 831	G			MP	DU	P	
MON 830	PO		MA	MP	DU	P	
MON 829	G			MP	DU	P	
MON 828	G			MP	DU	P	
MON 827	G			MP	DU	P	
MON 826	G			MP	DU	P	
MON 825	G			MP	DU	P	
MON 824	G			MP	DU	P	
MON 823	G			MP	DU	P	
MON 822	G			MP	DU	P	
MON 821	NR				DU	NP	
MON 820	G			MP	DU	P	
MON 819	G			MP	DU	P	
MON 818	G			MP	DU	P	
MON 817	G			MP	DU	P	
MON 816A-76	G			MP	DU	P	
MON 816	G			MP	DU	P	
MON 815	G			MP	DU	P	
MON 814	G			MP	DU	P	
MON 813	G			MP	DU	P	
MON 812	G			MP	DU	P	
MON 811	G			MP	DU	P	
MON 810	G			MP	DU	P	
MON 809	G			MP	DU	P	
MON 808	G			MP	DU	P	
MON 807	PO		MA	MP	DU	P	
MON 806A	G			MP	DU	P	
MON 806	G			MP	DU	P	
MON 805	G			MP	DU	P	
MON 804	G			MP	DU	P	
MON 803	G			MP	DU	P	
MON 802	PO		MA	MP	DU	P	
MON 801	G			MP	DU	P	
MON 800B-63	G			MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Golfe de Georgia à l'extrême point nord-ouest du lac des Bois
(Alberta/Manitoba – Montana/North Dakota/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 800A-63	G			MP	DU	P	
MON 800	G			MP	DU	P	
MON 799	G			MP	DU	P	
MON 784	G			MP	DU	P	
MON 783A	G			MP	DU	P	
MON 783	G			MP	DU	P	
MON 782	G			MP	DU	P	
MON 781A	G			MP	DU	P	
MON 781	G			MP	DU	P	
MON 780A	G			MP	DU	P	
MON 780	G			MP	DU	P	
MON 779B	G			MP	DU	P	
MON 779A	G			MP	DU	P	
MON 779AA	G			MP	DU	P	
MON 779	G			MP	DU	P	
MON 778A	G			MP	DU	P	
MON 778	G				DU	P	
MON 777	G				DU	P	
MON 776	G			MP	DU	P	
MON 775A	G			MP	DU	P	
MON 775	G			MP	DU	P	
MON 774A	G			MP	DU	P	
MON 774	G			MP	DU	P	
MON 773A	G			MP	DU	P	
MON 773	G			MP	DU	P	
MON 772	G			MP	DU	P	
MON 771A	G			MP	DU	P	
MON 771	G			MP	DU	P	
MON 770A	G			MP	DU	P	
MON 770	G			MP	DU	P	
MON 769A	G			MP	DU	P	
MON 769	G			MP	DU	P	
MON 768	G			MP	DU	P	
MON 767	G			MP	DU	P	
MON 766A	G			MP	DU	P	
MON 766	G			MP	DU	P	
MON 765B	G			MP	DU	P	
MON 765A-66	PO		MA	MP	DU	P	
MON 765	G			MP	DU	P	
MON 764A	G			MP	DU	P	
MON 764	G			MP	DU	P	
MON 763A	G			MP	DU	P	
MON 763	G			MP	DU	P	
MON 762A	G			MP	DU	P	
MON 762	G			MP	DU	P	
MON 761	F			MP	DU	P	
MON 760	G				DU	P	
MON 759	G			MP	DU	P	S
MON 758A	G			MP	DU	P	S
MON 758	G			MP	DU	P	S
MON 757B	G			MP	DU	P	S
MON 757A	D				DU	NP	
MON 757A-13	G	NM		MP	DU	P	S
MON 757	G			MP	DU	P	S
MON 756A	G			MP	DU	P	
MON 756	G			MP	DU	P	
MON 755A	G			MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Golfe de Georgia à l'extrême point nord-ouest du lac des Bois
(Alberta/Manitoba – Montana/North Dakota/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 755	G			MP	DU	P	
MON 754	G			MP	DU	P	
MON 753A	PO		MA	MP	DU	P	S
MON 753AA	G	NM		MP	DU	P	S
MON 753	G			MP	DU	P	S
MON 752	G			MP	DU	P	S
MON 751B	G	NM		MP	DU	P	S
MON 751A	G	NM		MP	DU	P	S
MON 751	G			MP	DU	P	S
MON 750	G			MP	DU	P	
MON 749	G			MP	DU	P	
MON 748	G			MP	DU	P	
MON 747	G			MP	DU	P	
MON 746	G			MP	DU	P	
MON 745A	NR				DU	NP	
MON 745	G			MP	DU	P	
MON 744	G			MP	DU	P	
MON 743	G			MP	DU	P	
MON 742	G			MP	DU	P	
MON 741	G			MP	DU	P	
MON 740	G			MP	DU	P	
MON 739	G			MP	DU	P	
MON 738	G			MP	DU	P	
MON 737	G			MP	DU	P	
MON 736	G			MP	DU	P	
MON 735	G		MI	MP	DU	P	
MON 734C	G			MP	DU	P	
MON 734B-66	G			MP	DU	P	
MON 734A-98	G			MP	DU	P	
MON 734	G			MP	DU	P	
MON 733A	G			MP	DU	P	
MON 733	G			MP	DU	P	
MON 732	G			MP	DU	P	
MON 731	G			MP	DU	P	
MON 730A	G			MP	DU	P	
MON 730	G			MP	DU	P	
MON 729	G			MP	DU	P	
MON 728	G			MP	DU	P	
MON 727	G			MP	DU	P	
MON 726	G			MP	DU	P	
MON 725	G			MP	DU	P	
MON 724	G			MP	DU	P	
MON 723A	G				DU	P	
MON 723AA	G			MP	DU	P	
MON 723	G			MP	DU	P	
MON 722B	G			MP	DU	P	
MON 722A	G			MP	DU	P	
MON 722	G			MP	DU	P	
MON 721	G			MP	DU	P	
MON 720	G			MP	DU	P	
MON 719	G			MP	DU	P	
MON 718A	G			MP	DU	P	
MON 718	G			MP	DU	P	
MON 717A	G			MP	DU	P	
MON 717	G			MP	DU	P	
MON 716	G			MP	DU	P	
MON 715	G			MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Golfe de Georgia à l'extrême point nord-ouest du lac des Bois
(Alberta/Manitoba – Montana/North Dakota/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 714	G			MP	DU	P	
MON 713	G			MP	DU	P	
MON 712	G			MP	DU	P	
MON 711B	G			MP	DU	P	
MON 711A	G			MP	DU	P	
MON 711	G			MP	DU	P	
MON 710AB	G			MP	DU	P	
MON 710B	G				DU	P	
MON 710A	G			MP	DU	P	
MON 278	G						
MON 279	G						
ON 280	G						
MON 225	G			MP		P	
MON 224	G			MP		P	S
MON 222	PO		MA	MP		P	
MON 220	G			MP		P	S
MON 219	G			MP		P	S
MON 218	G			MP		P	S
MON 217	G			MP		P	S
MON 216C	G			MP		P	S
MON 216A-90	G			MP		P	S
MON 216	G			MP		P	S
MON 215	G			MP		P	S
MON 214	G			MP		P	S
MON 213	G			MP		P	S
MON 212	G			MP		P	S
MON 211	G			MP		P	S
MON 210	G			MP		P	S
MON 209	G			MP		P	S
MON 208	G		MI	MP		P	S
MON 207D	G			MP		P	S
MON 207C	G			MP		P	S
MON 207B	G			MP		P	S
MON 207A	G			MP		P	S
MON 207	G			MP		P	S
MON 206	G			MP		P	S
MON 205	G			MP	DU	P	S
MON 204	G			MP	DU	P	S
MON 203	G			MP	DU	P	S
MON 202	G			MP	DU	P	S
MON 201	G			MP	DU	P	S
MON 200	G			MP	DU	P	S
MON 199	G			MP	DU	P	S
MON 198	G			MP	DU	P	S
MON 197	G			MP	DU	P	S
MON 196	G			MP	DU	P	S
MON 195	G			MP	DU	P	S
MON 194	G			MP	DU	P	S
MON 193	G			MP	DU	P	S
MON 192	G			MP	DU	P	S
MON 191	F		MI	MP	DU	P	S
MON 190	G			MP	DU	P	S
MON 189	G			MP	DU	P	S
MON 188B	G			MP	DU	P	S
MON 188A-99	G			MP	DU	P	S
MON 188	G			MP		P	S
MON 187	G			MP	DU	P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

**Golfe de Georgia à l'extrême point nord-ouest du lac des Bois
(Alberta/Manitoba – Montana/North Dakota/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 186	G			MP	DU	P	S
MON 185	G			MP	DU	P	S
MON 184	G			MP	DU	P	S
MON 183	G			MP	DU	P	S
MON 182	G			MP	DU	P	S
MON 181A	G			MP		P	S
MON 181	G			MP		P	S
MON 180	G			MP		P	S
MON 179	G			MP		P	S
MON 178	G			MP	DU	P	S
MON 177	G			MP	DU	P	S
MON 176	G			MP	DU	P	S
MON 175	G			MP		P	S
MON 174B	G			MP		P	S
MON 174A	G			MP		P	S
MON 174	G			MP		P	S
MON 173	G			MP		P	S
MON 172	G			MP		P	S
MON 171	G			MP	DU	P	S
MON 170	G			MP		P	S
MON 169	G			MP		P	S
MON 168	G			MP		P	S
MON 167	G			MP		P	S
MON 166	G			MP		P	S
MON 165B	G			MP		P	S
MON 165A	G			MP		P	S
MON 165	G			MP		P	S
MON 164	G			MP		P	S
MON 163	G			MP		P	S
MON 162	G			MP		P	S
MON 161	G			MP		P	S
MON 160	G			MP		P	S
MON 159	G			MP		P	S
MON 158	G			MP		P	S
MON 157	G			MP		P	S
MON 156	G			MP		P	S
MON 155	G			MP		P	S
MON 117-56	G					NP	S
MON 116	G					NP	S
MON 113	G					NP	S
MON 111A-05	G					NP	S
MON 104	G					NP	S

**49^{ième} parallèle à l'océan Pacifique
(Colombie-Britannique – Washington)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
Phare Fisgard Island	G					P	S
Phare New Dungeness-LH	G					P	S
Phare Race Rock	G					P	S
Angeles Point Reference Mark	D				ND	P	S
Angeles Point Reference point 2013-	G	NM		MP	ND	P	S

ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

49^{ième} parallèle à l'océan Pacifique
(Colombie-Britannique – Washington)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
Beachy Head Reference Mark	G			MP		P	S
Turn Point Reference Mark	G			MP		P	S

Océan Arctique au mont St. Elias (141^{ième} méridien)
(Yukon – Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 170	G					P	
MON 169	G					P	
MON 168	G					P	
MON 167	G					P	
MON 166	G					P	
MON 165	G					P	
MON 164	G					P	
MON 163	F					P	
MON 162B	G					P	
MON 162A	G					P	
MON 162	G					P	
MON 161	G					P	
MON 160	F					P	
MON 159	G					P	
MON 158	G					P	
MON 157	G					P	

ENTRETIEN DES BORNES***Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Maine – Québec/Nouveau-Brunswick)***

Bornes de référence retrouvées	36
Bornes retrouvées	175
Gornes de référence réparées	23
Bornes peintes	74
Bornes de référence réparées ou rétablies	9
Bornes réparées ou rétablies	6
Bornes de référence établies	0
Bornes établies	23
Bornes de référence arpentées	13
Bornes arpentées	74

***Lignes sud-ouest et sud
(Maine – Québec)***

Bornes retrouvées	240
Bornes peintes	0
Bornes réparées ou rétablies	0
Bornes établies	0
Bornes arpentées	237

***Southwest Branch of the St. John River
(Maine – Québec)***

Bornes de référence retrouvées	3
Bornes de référence peintes	0
Bornes de référence réparées ou rétablies	0
Bornes de référence établies	0
Bornes de référence arpentées	3

***Ruisseau Hall
(New Hampshire – Québec)***

Bornes de référence retrouvées	6
Bornes de référence peintes	0
Bornes de référence réparées ou rétablies	0
Bornes de référence établies	0
Bornes de référence arpentées	0

***Ligne ouest
(Québec - New York/Vermont)***

Bornes retrouvées	63
Bornes peintes	25
Bornes réparées ou rétablies	24
Bornes établies	8
Bornes arpentées	8

***Fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs
(Ontario – New York/Ohio/Michigan)***

Bornes de référence retrouvées	218
Bornes de référence peintes	140
Bornes de référence réparées ou rétablies	2
Bornes de référence établies	0
Bornes de référence arpentées	0

49^{ième} parallèle

(Colombie-Britannique/ Alberta/Saskatchewan/Manitoba – Washington/Idaho/Montana/North Dakota/Minnesota)

Bornes retrouvées	308
Bornes peintes	288
Bornes réparées ou rétablies	11
Bornes établies	4
Bornes arpentées	98

49^{ième} parallèle à l'océan Pacifique

(Washington – Colombie-Britannique)

Bornes de référence retrouvées	7
Bornes de référence peintes	3
Bornes de référence réparées ou rétablies	0
Bornes de référence établies	1
Bornes de référence arpentées	7

Océan Arctique au mont St. Elias (141^{ième} méridien)

(Yukon – Alaska)

Bornes retrouvées	16
Bornes peintes	0
Bornes réparées ou rétablies	0
Bornes établies	0
Bornes arpentées	0

ENTRETIEN D'ÉCLAIRCIE

Ligne nord

(Maine –Nouveau-Brunswick)

Éclaircie dégagée entre les bornes 1 et 117-73

Distance totale = **124,82 km (77.56 miles)**

Rivières Saint-Jean et Saint-François

(Maine – Québec/Nouveau-Brunswick)

Éclaircie dégagée à divers endroits le long de la rivière Saint-François

Distance totale = **4,2 km (2.61 miles)**

Océan Arctique au mont St. Elias (141^{ième} méridien)

(Yukon – Alaska)

Éclaircie dégagée entre les bornes 157 et 174

Distance totale = **87,7 km (54.5 miles)**

49^{ième} Parallèle à l'océan Pacifique

(Parc National Galcier – Montana/Parc national des Lacs-Waterton - Alberta)

Éclaircie dégagée près de la borne 279

Distance totale = **4,5 km (2.8 miles)**

ANNEXE B – SOMMAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

ANNEXE B – SOMMAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Bornes retrouvées	802
Bornes de reference retrouvées	270
Bornes établies	35
Bornes de reference établies	1
Bornes réparées/renouvelées	41
Bornes de reference réparées/renouvelées	11
Bornes positionnées	409
Bornes de référence positionnées	23
Éclaircie dégagée	216.7 km (134.7 miles)

ANNEXE C – PLAN DE QUINZE ANS

ANNEXE C – PLAN DE QUINZE ANS

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2012	<i>Éclaircie – Ligne nord et ruisseau Monument</i>	<i>Achevé en 2013</i>
	<i>Insp. et abornement – branche S.O de la rivière St. Jean</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Éclaircie – ruisseau Hall</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Éclaircie et abornement – Ligne ouest (VT- QC)</i>	<i>Achevé à 80%</i>
	<i>Éclaircie et abornement – Ligne ouest (NY- QC)</i>	<i>Achevé à 50%</i>
	<i>Lac Sup. à la rivière à la pluie, inspection & abornement</i>	<i>Achevé à 50%</i>
	<i>Éclaircie – 141^{ème} méridien</i>	<i>Achevé à 60%</i>
	<i>Éclaircie – 49^{ème} parallèle 49th (Pemb.- Turtle Mts.)</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Tours Pt. Roberts, inspection & réparation</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Fleuve St-Laurent, inspection & abornement</i>	<i>Achevé en 2013</i>
	<i>Rivière Niagara, inspection & abornement</i>	<i>Achevé en 2013</i>
	<i>Démarcation des eaux transfrontalières</i>	<i>Achevé à 30%</i>
	<i>arpentage 49^{ème} parallèle (ID-MT au Glacier NP)</i>	<i>Achevé à 75%</i>
	<i>arpentage 141^{ème} méridien</i>	<i>Reporté en 2014</i>
	<i>Pt. Roberts entretien d'éclaircie</i>	<i>Reporté en 2014</i>
<i>Éclaircie Glacier-Waterton</i>	<i>Achevé en 2013</i>	
2013	<i>Branche S.-O de la rivière St-Jean, insp. & abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie</i>	<i>Reporté en 2016</i>
	<i>Ligne Ouest (N.Y.- Que), éclaircie & abornement</i>	<i>Achevé à 70%</i>
	<i>49^{ème} parallèle (Minn.- Man.), éclaircie</i>	<i>Achevé à 100%</i>
	<i>49^{ème} parallèle (Fraser & Columbia V.), éclaircie</i>	<i>Reporté à 2015</i>
	<i>Arpentage 49^{ème} parallèle (ID-MT to Glacier NP)</i>	<i>Achevé à 100%</i>
	<i>Cartographie</i>	<i>Reporté</i>
	<i>Démarcation des eaux transfrontalières</i>	<i>Achevé à 30%</i>
	<i>arpentage 141^{ème} méridien</i>	<i>Reporté à 2014</i>
2014	<i>Baie de Passamaquoddy, inspection & éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Ligne Ouest (N.Y.- Que), éclaircie & abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>49^{ème} parallèle (Minn.- Man.), éclaircie</i>	
	<i>Imagerie 141^{ème} méridien</i>	
	<i>Éclaircie Glacier Waterton</i>	
	<i>Lignes Sud & sud-ouest, éclaircie</i>	

ANNEXE C – PLAN DE QUINZE ANS

YEAR	PROJET	COMPLETION
2015	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie</i>	<i>Reporté en 2016</i>
	<i>49ième parallèle (Foothills to W. Koot.), éclaircie</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>S.E. Alaska, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Pt. Roberts Range Towers, inspection & réparations</i>	
	<i>St. Clair River, inspection & abornement</i>	
	<i>Mise à jour cartographie et SIG</i>	
	<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>	

2016	<i>Lignes Sud & sud-ouest, éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (S.W. Section), éclaircie</i>	
	<i>Ligne Ouest (Vt- Que), éclaircie & abornement</i>	
	<i>Fleuve St-Laurent, inspection & abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection & abornement</i>	
	<i>49ième parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie</i>	
	<i>49ième parallèle (Fraser & Columbia V.), éclaircie</i>	
	<i>S.E. Alaska, éclaircie</i>	
	<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>	
	<i>Eaux transfrontalières Inspection et éclaircie</i>	

2017	<i>Baie de Passamaquoddy, inspection & éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Ligne nord & ruisseau Monument, éclaircie</i>	
	<i>Rivière St-Jean, inspection & abornement</i>	
	<i>Rivière St-François, éclaircie & cartographie</i>	
	<i>Lignes Sud & sud-ouest, éclaircie</i>	
	<i>Les Hautes terres (S.W. Section), éclaircie</i>	
	<i>Ligne Ouest (Vt- Que), éclaircie & abornement</i>	
	<i>Rivière Ste. Marie, inspection & abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection & abornement</i>	
	<i>49ième parallèle (Pemb.-Turtle Mts.), éclaircie</i>	
	<i>49ième parallèle (Foothills to W. Koot.), éclaircie</i>	
	<i>S.E. Alaska, éclaircie</i>	
	<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>	

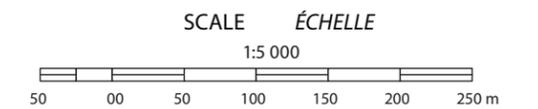
ANNEXE D - PLANS DES BORNES PLACÉES

**BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE**

646A · 646B · 646C

IBC SECTION SECTION CFI
45th Parallel (West Line) 45e parallèle (Ligne Ouest)

LOCATION LOCALISATION
Lacolle 223, QC
Rouses Point, NY



LEGEND LÉGENDE
Newly established monument ■ Nouvelle borne posée
Existing monument ■ Borne existante

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).
Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES NOTES

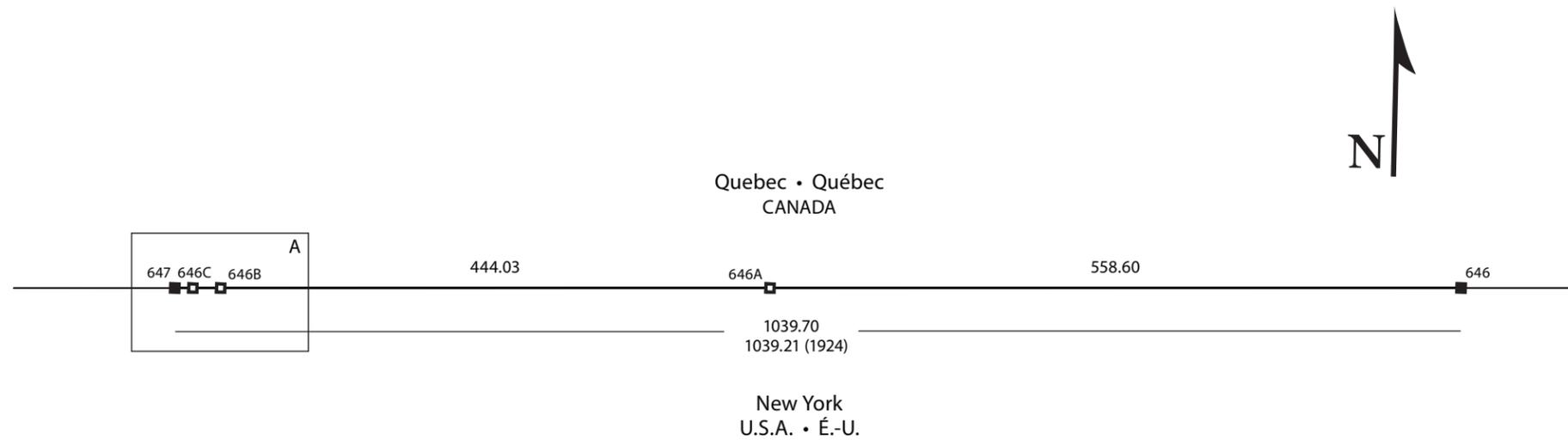
- MON 646 - accept position; ornamental obelisk.
 - MON 646A - set new standard granite obelisk on line.
 - MON 646B - set new decorative obelisk on line east of Route 223/11.
 - MON 646C - set new decorative obelisk on line west of Route 223/11 in rail R/W.
 - MON 647 - reset standard granite obelisk on old base 0.07 m N of found position; accept east-west position.
- (1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.
- Encroachment: CN Rail control boxes are in the vista at MON 646C.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section Section canadienne

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
November 2013 novembre 2013



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



**BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE**

653A · 653B

IBC SECTION SECTION CFI
45th Parallel (West Line) 45e parallèle (Ligne Ouest)

LOCATION LOCALISATION
Saint-Bernard-de-Lacolle, QC
Champlain, NY

SCALE ÉCHELLE
1:5 000
50 00 50 100 150 200 250 m

LEGEND LÉGENDE
Newly established monument □ Nouvelle borne posée
Existing monument ■ Borne existante

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).
Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES NOTES

- MON 653 - replaced with decorative monument east of Rang Saint-André/ Meridian Rd.
- MON 653A - set new standard granite obelisk on line near end of Service Rd., QC.
- MON 653B - set new decorative monument on line, east of northbound truck lanes.
- MON 654 - found leaning, reset 0.08 m S, 0.18 m E; replaced with decorative monument beside southbound lanes at Route 15/87.
- (1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.

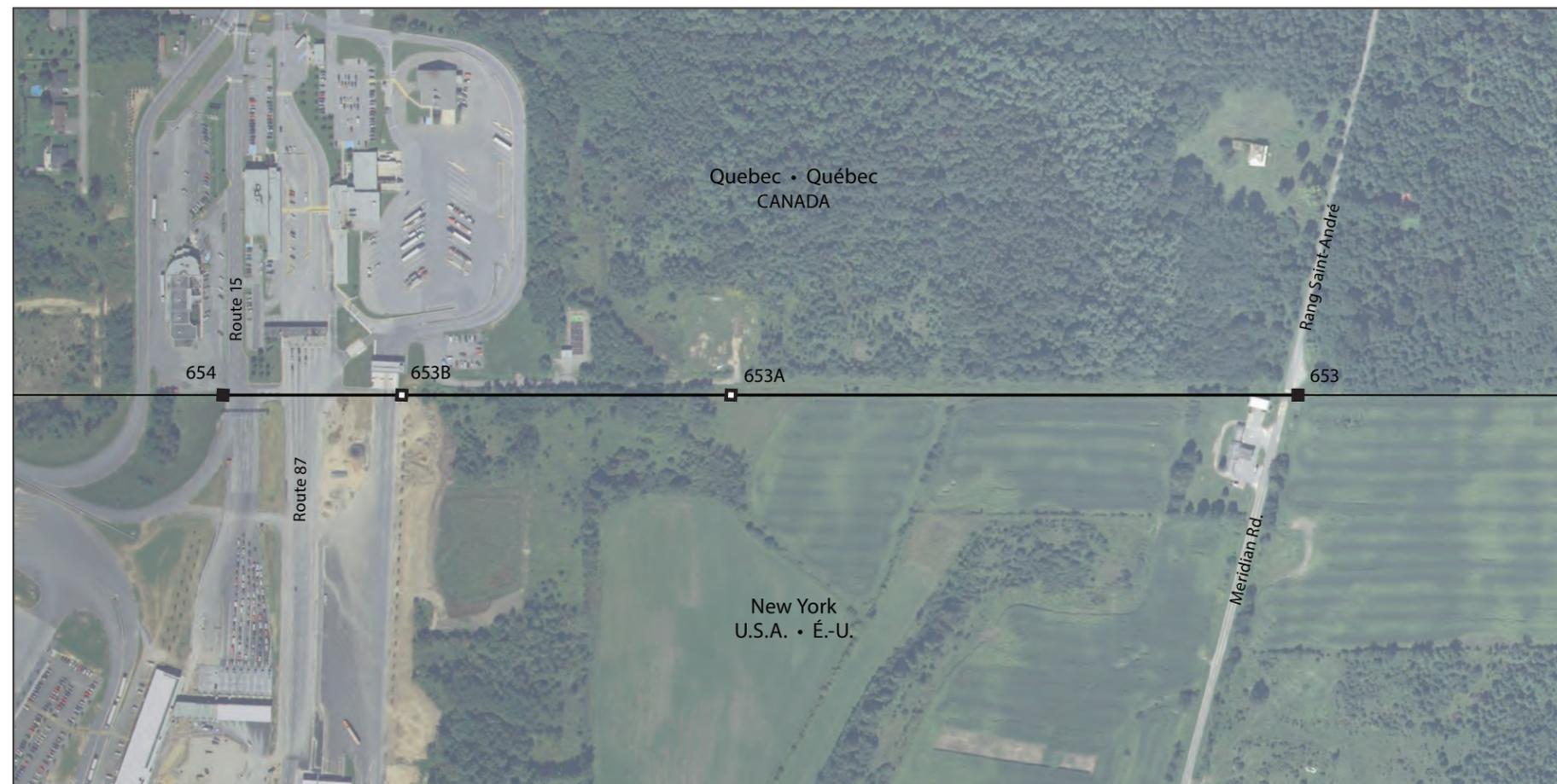
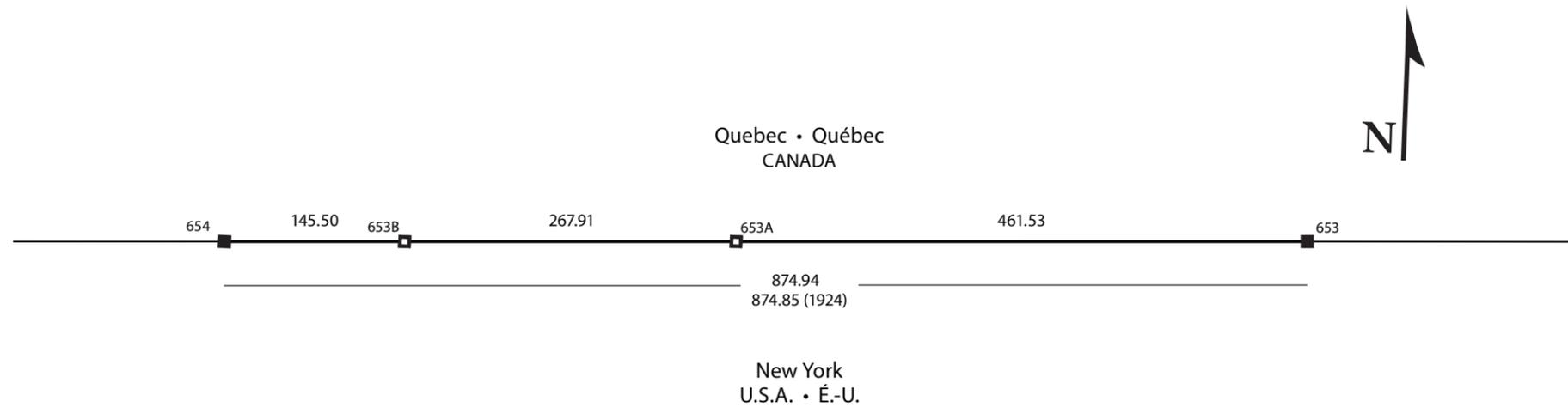
Encroachments:
Fence on line east of MON 653.
Fence on line west of MON 654 to southbound truck lanes.

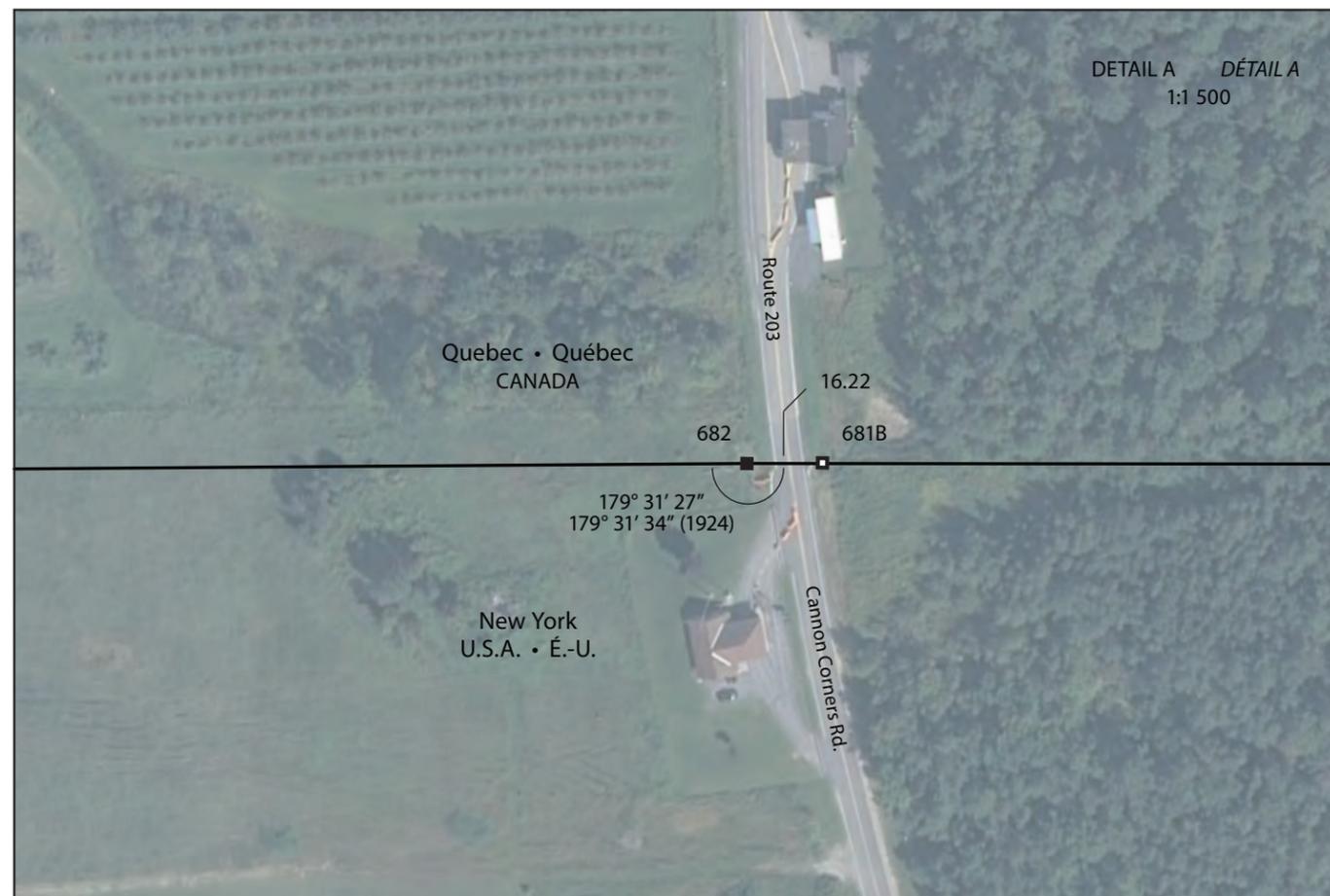
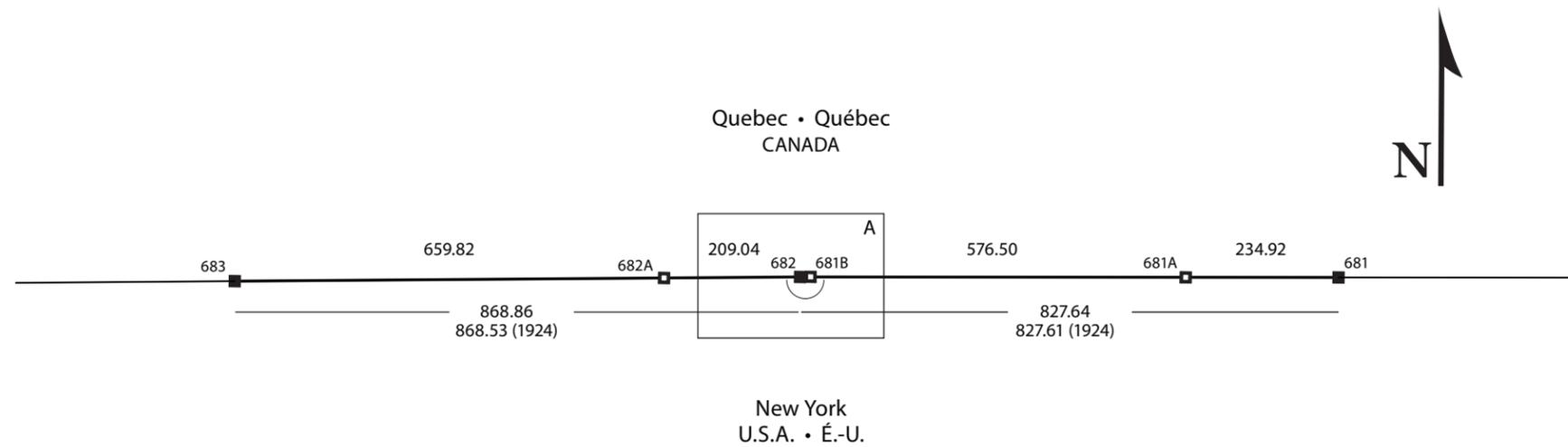
MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section Section canadienne

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
June 2013 juin 2013



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE





**BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE**

681A · 681B · 682A

IBC SECTION SECTION CFI
45th Parallel (West Line) 45e parallèle (Ligne Ouest)

LOCATION LOCALISATION
Covey Hill, QC
Cannon Corners, NY

SCALE ÉCHELLE
1:10 000
100 0 100 200 300 400 500 m

LEGEND LÉGENDE
Newly established monument ■ Nouvelle borne posée
Existing monument ■ Borne existante

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).
Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

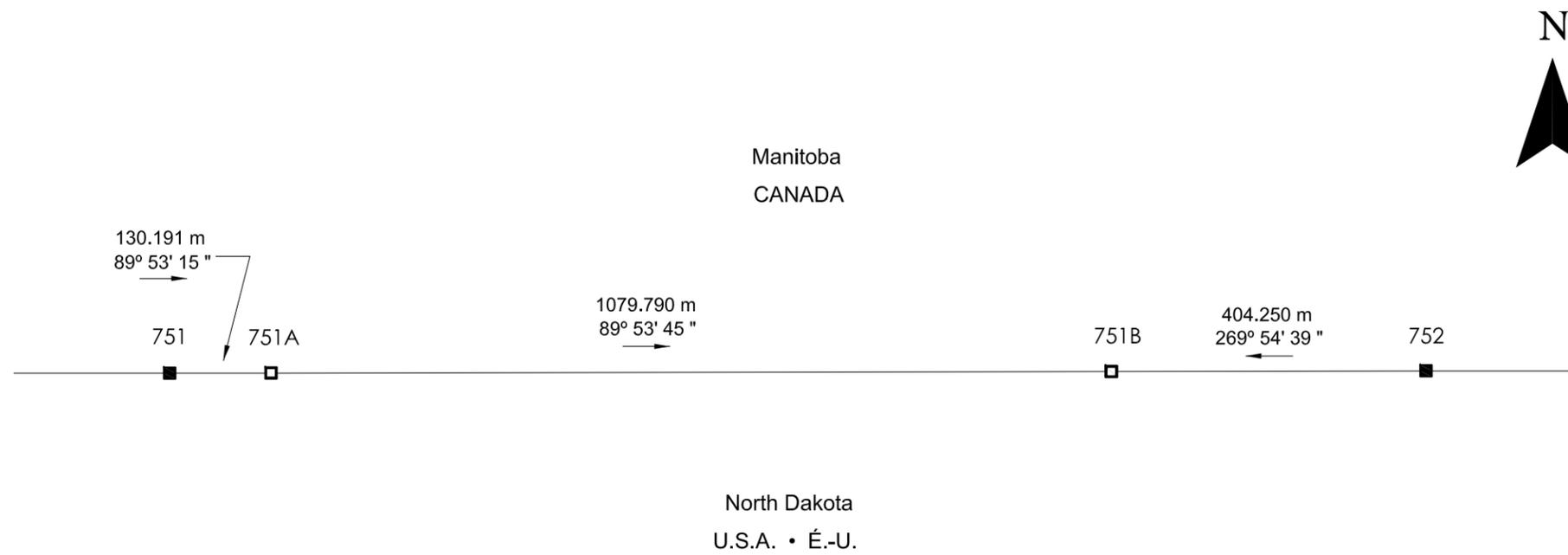
NOTES NOTES
MON 681A - standard granite obelisk established on line between MON 681 and MON 682.
MON 681B - decorative monument established between MON 681 and MON 682.
MON 682 - replaced with decorative monument in same position.
MON 682A - standard obelisk established on line between MON 682 and MON 683.
MON 683 - renewed 0.03 m south; accept east-west position.
(1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section Section canadienne

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
September 2013 septembre 2013



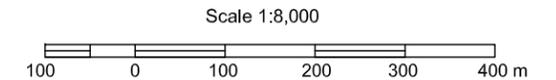
INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



**BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE**
MON 751A • MON 751B

IBC SECTION SECTION CFI
49th Parallel (MB - ND) 49e parallèle (MB - D. du N.)

LOCATION LOCALISATION
Crystal City, MB
Sarles, ND



LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
International Boundary	— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuths géodésiques sont présentés. Les angles et les distances sont dérivées d'observations GPS.

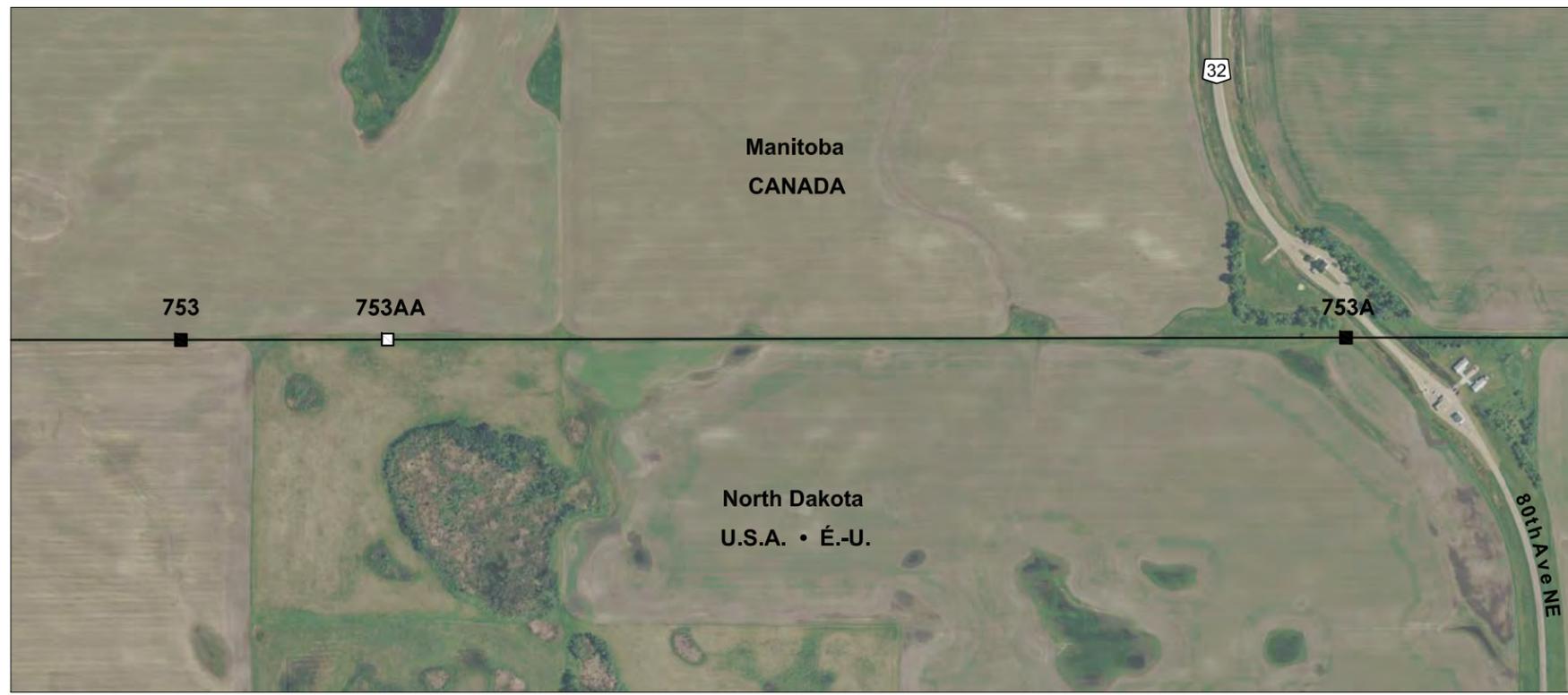
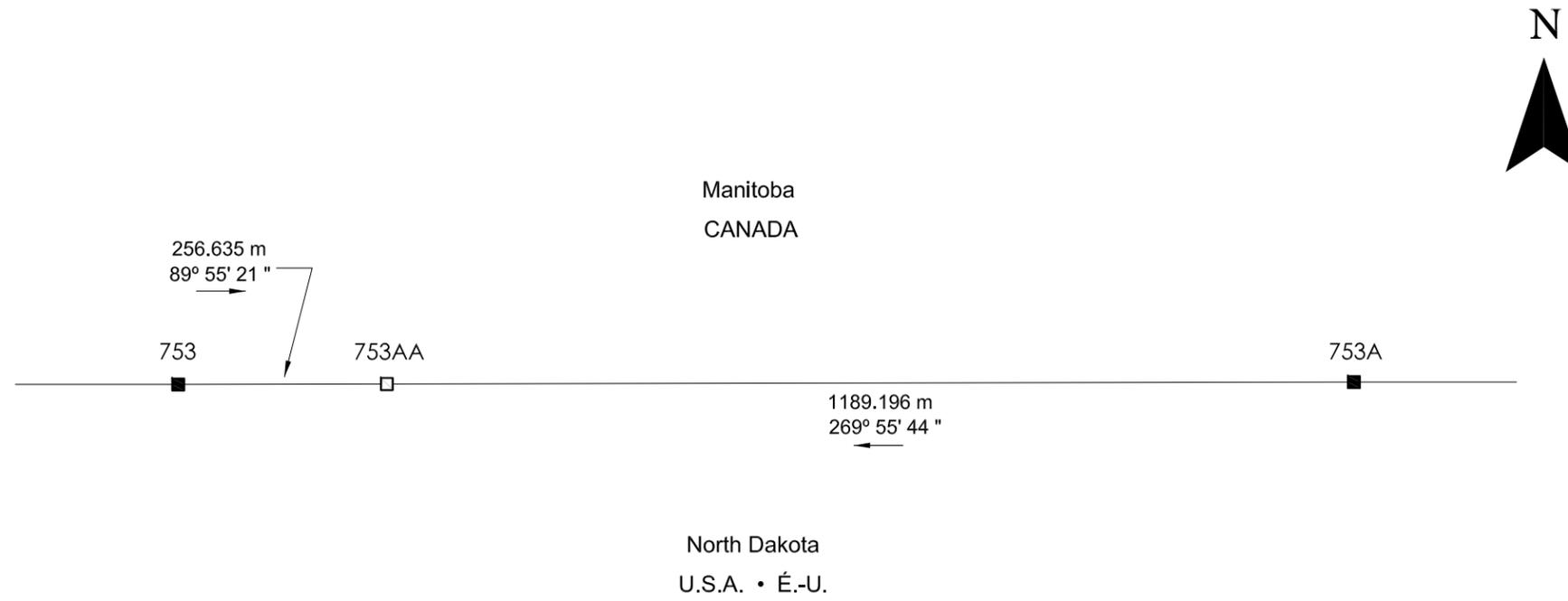
NOTES NOTES

- MON 751 - Monument found and newly painted.
- MON 751A- Established stainless steel obelisk on concrete base.
- MON 751B - Established stainless steel obelisk on concrete base.
- MON 752 - Monument found and newly painted.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Bryan C. Cloutier
American Section Section américaine

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
June 2013 juin 2013

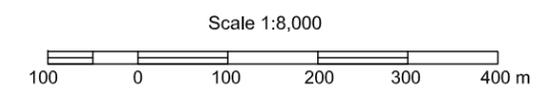




BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
 BORNE FRONTIÈRE POSÉE
 MON 753AA

IBC SECTION SECTION CFI
 49th Parallel (MB - ND) 49e parallèle (MB - D. du N.)

LOCATION LOCALISATION
 Crystal City, MB
 Sarles, ND



LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
International Boundary	— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuts géodésiques sont présentés. Les angles et les distances sont dérivés d'observations GPS.

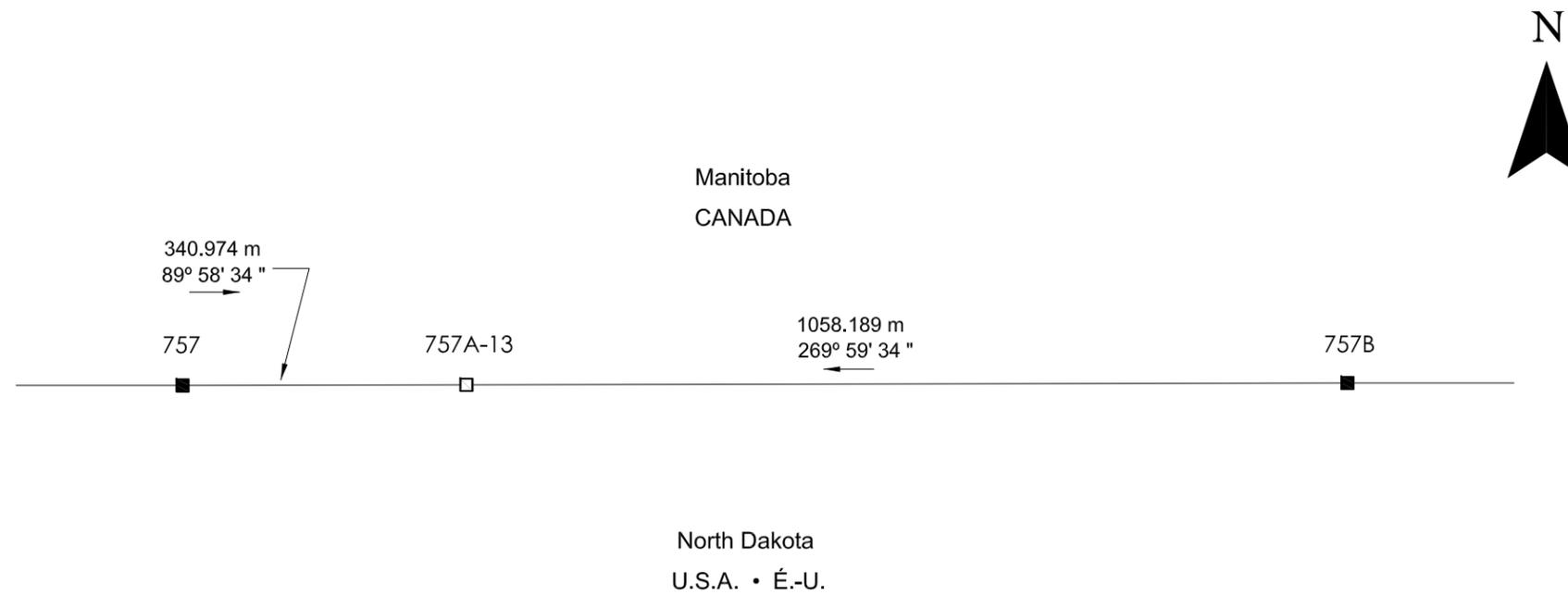
NOTES NOTES

- MON 753 - Monument found and newly painted.
- MON 753A- Renewed monument and newly painted.
- MON 753AA - Established stainless steel obelisk on concrete base.

MONUMENTED & ARPENÉE ET
 SURVEYED BY BORNÉE PAR
 Bryan C. Cloutier
 American Section Section américaine

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
 June 2013 juin 2013

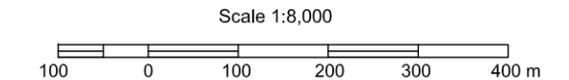




BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE
MON 757A-13

IBC SECTION SECTION CFI
49th Parallel (MB - ND) 49e parallèle (MB - D. du N.)

LOCATION LOCALISATION
Crystal City, MB
Sarles, ND



LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
International Boundary	— Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établie au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuts géodésiques sont présentés. Toutes les angles et les distances sont dérivées d'observations GPS.

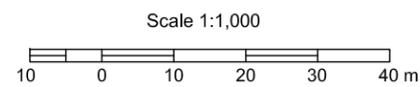
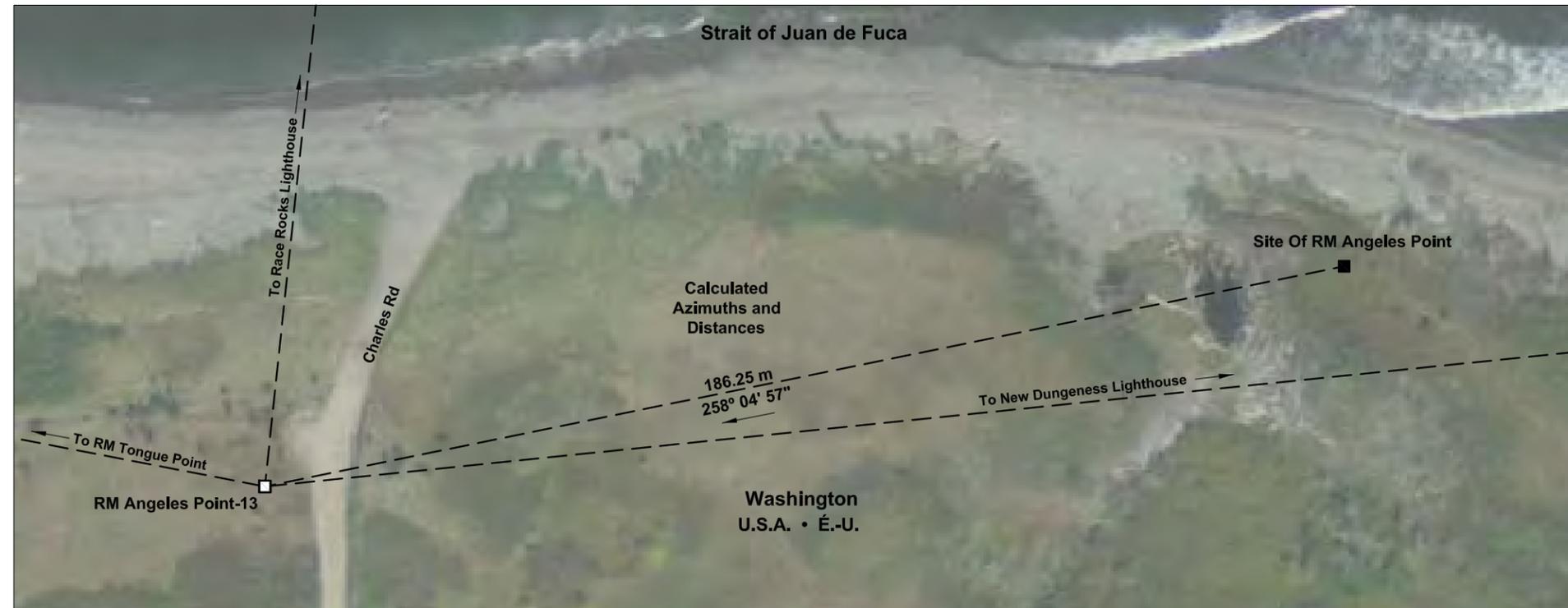
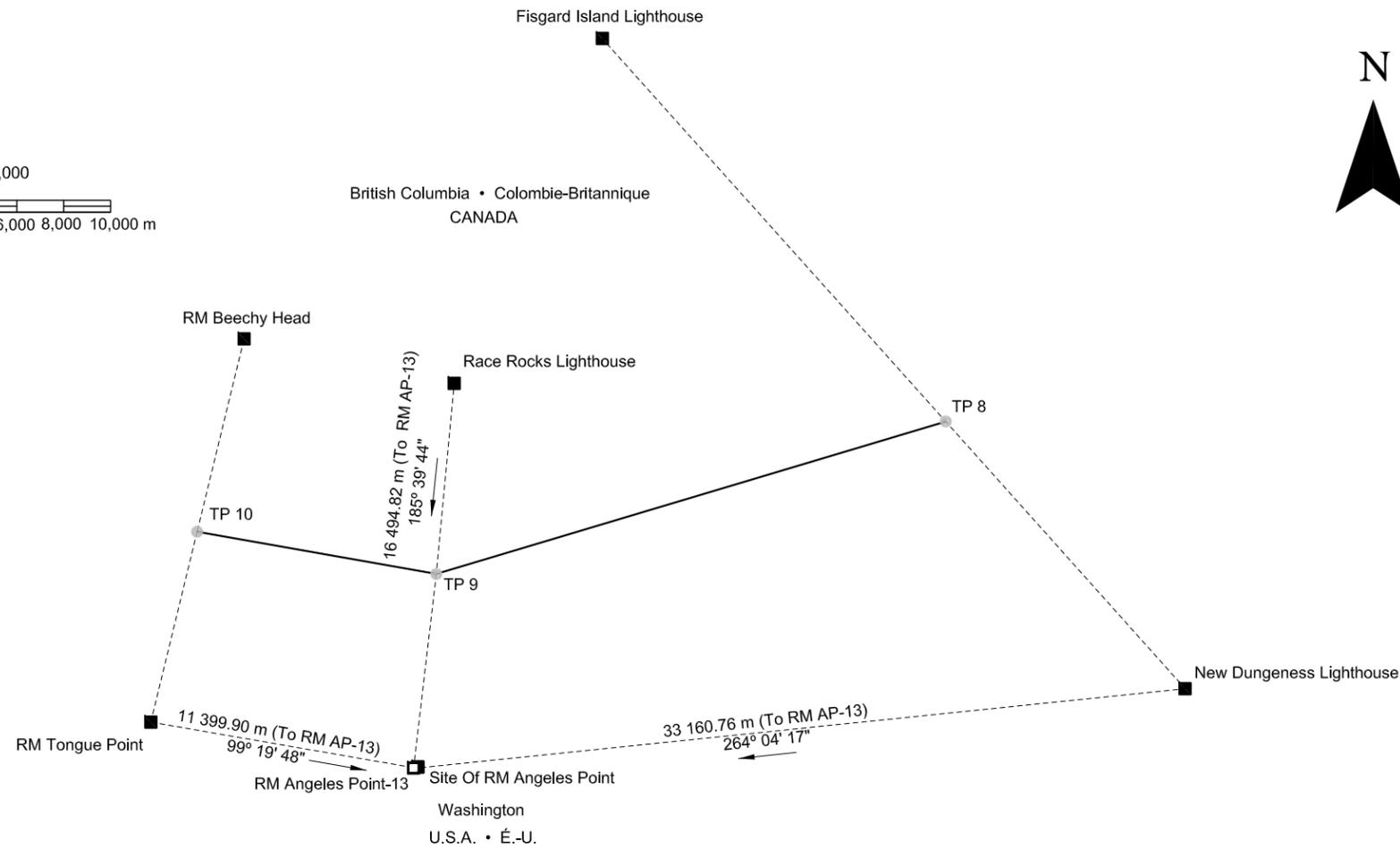
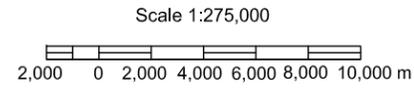
NOTES NOTES

- MON 757 - Monument found and newly painted.
- MON 757A-13 - Established stainless steel obelisk on concrete base.
- MON 757B - Monument found and newly painted.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Bryan C. Cloutier
American Section Section américaine

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
June 2013 juin 2013





**BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE**
RM Angeles Point-13

IBC SECTION SECTION CFI
49th Parallel to the Pacific Ocean 49e parallèle à l'Océan Pacifique

LOCATION LOCALISATION
Strait of Juan de Fuca; near Victoria, BC
Port Angeles, WA

LEGEND	LÉGENDE
Newly established monument	□ Nouvelle borne posée
Existing monument	■ Borne existante
Turning Point	● Point tournant
International Boundary	— Frontière internationale
Survey Ties	- - - - Rattachements d'arpentage

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are displayed. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuths géodésiques sont présentés. Les angles et les distances sont dérivées d'observations GPS.

NOTES NOTES

AP-MON - Found displaced in water on an eroded beach.

AP-MON-13 - Renewed monument established at a new location higher from the water level. A new base was created and the obelisk was placed upon it and painted white.

MONUMENTED & ARPENTÉE ET
SURVEYED BY BORNÉE PAR
Phillip D. Hargrove
American Section Section américaine

DATE OF SURVEY DATE DE L'ARPENATAGE
June 2013 juin 2013





**Commission de la frontière internationale
Canada et États-Unis**
Rapport annuel conjoint
2013